

# R.A.R.E.



*Agapanthia cardui* L., 1767 □ et var. *consobrina* Chevrolat □. Photo D. Subielos.

**TOME VII**

**N° 3**

**- 1998 -**



## Cartographie des Coléoptères Cerambycidae des Pyrénées-Orientales (première partie)

par les membres de l'A.R.E.

Nous avons débuté la cartographie de l'entomofaune des Pyrénées-Orientales en 1997, avec la publication de la cartographie des Lépidoptères Geometridae (R.A.R.E. Supplément au Tome VI, 1997, 115 p.).

Nous conservons ici la référence des communes du département comme support cartographique. Si le découpage administratif se superpose rarement aux zones de végétation, zones climatiques, etc, il présente cependant pour l'entomologiste un moyen pratique permettant de situer immédiatement les données bibliographiques et les localités des étiquettes de collection. Afin de mieux préciser la répartition de certaines espèces en fonction de l'altitude, certaines communes présentant un étagement altitudinal important ont été divisées en deux. C'est le cas pour la commune d'Argelès-sur-Mer où, sur la carte, une division a été effectuée à l'altitude de 800 m, ce qui permet de mieux rendre compte de la localisation en altitude de la forêt de la Massane. La commune de Fillols qui s'étage de 600 à plus de 2000 m a elle aussi été partagée en deux.

Les localités colorées de noir correspondent soit à une référence bibliographique précise soit à un exemplaire, au moins, capturé depuis 1970 et figurant

effectivement dans l'une des collections locales de nos membres J-M. BOUSQUET, P. COMELADE, M. DEBREUIL, F. FERRERO, R. GUERROUMI, P. LAVAGNE, E. LOPEZ, P. RENAUDIÉ et R. THERMES.

Les trames grisées repèrent les citations bibliographiques antérieures à 1970 et ces dernières ne sont données que pour les localités où, à notre connaissance, l'espèce étudiée n'a jamais été citée depuis. Il n'existe pas d'étude particulière consacrée aux Cerambycidae des Pyrénées-Orientales dans leur ensemble et nous avons utilisé les sources suivantes reprises en bibliographie : André VILLIERS, 1978 ; Roger DAJOZ, 1965 ; Pierre XAMBEU, 1903.

Le numéro précédant le nom d'espèce est celui adopté dans le Catalogue des Coléoptères des Pyrénées-Orientales de Jacques LEPLAT en 1997.

Sous la carte, une échelle graduée indique les mois d'apparition effectivement observée des imagos ; à droite de la carte une autre échelle repère les altitudes des stations.

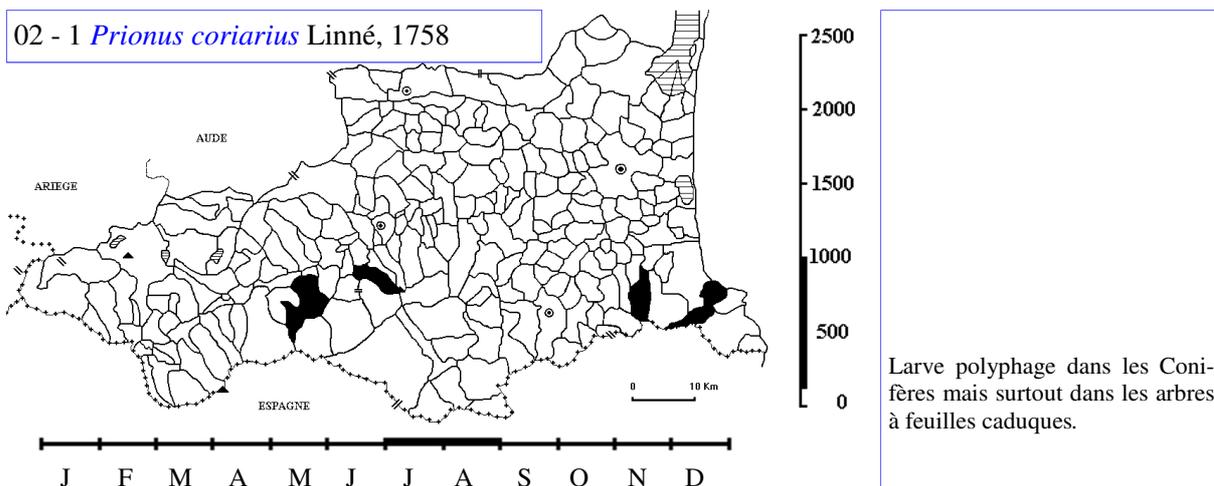
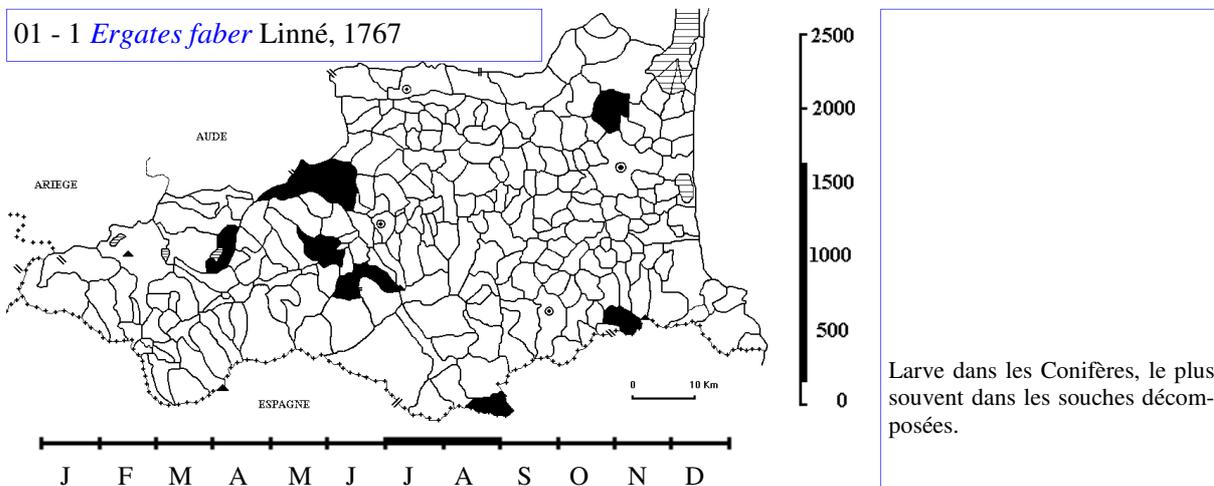
Dans le cadre de droite et sauf exception, les spécimens (collection Robert GUERROUMI) sont figurés de manière identique, un trait bleu à droite figurant la taille réelle. Les plantes-hôtes des larves sont notées au bas de la photographie d'après A. VILLIERS, 1978.

Lieu dit	Altitude	Commune
Balatg	1600-1650	<b>Taurinya</b>
Ft de Boucheville	1000-1300	<b>Rabouillet</b>
Ft du Llech	900-1800	<b>Estoher</b>
La Massane	800-1000	<b>Argelès-sur-Mer</b>
Le Malpas	2000-2200	<b>Les Angles</b>
Les Ambollas	700-780	<b>Corneilla-de-Conflent</b>
Les Bouillouses	2000	<b>Bolquère</b>
Les Cortalets	2150	<b>Taurinya</b>
Pla des Aveillans	1760	<b>Bolquère</b>
Pla Guillem	2100-2300	<b>Casteil, Py</b>

**Tableau I.** Localisation des principaux lieux dits.

COL	ALTITUDE	En gras commune où se situe généralement le biotope.
Col d'Ares	1513	<b>Prats de Mollo / Espagne</b>
Col de Banyuls	357	<b>Banyuls/Espagne</b>
Col de la Bataille	265	<b>Millas</b>
Col de la Done	200	<b>Calce / Estagel</b>
Col Fourtou	646	<b>Prunet et Belpuig</b>
Col de Fins	897	<b>Sahorre / Escaro-Aytua</b>
Col de Jau	1500	<b>Mosset / Aude</b>
Col de Jou	1125	<b>Casteil / Sahorre</b>
Col de Llauro	380	<b>Llauro</b>
Col de la Llause	1750	<b>La Llagone / Ayguatebia</b>
Col de Mantet	1761	<b>Py / Mantet</b>
Col de Millières	842	<b>Fillols / Taurinya</b>
Col Mitja	2400	<b>Fontpédrouse / Thuès-Carança</b>
Col de l'Ouillat	936	<b>L'Albère</b>
Col Palomère	1036	<b>La Bastide</b>
Col de la Perche	1581	<b>Bolquère</b>
Col du Perthus	350	<b>Le Perthus / Espagne</b>
Col de Portus	1736	<b>Evol / Nohèdes</b>
Col du Puymorens	1920	<b>Puymorens / Ariège</b>
Col de la Quillane	1713	<b>Matemale / La Llagone</b>
Col de la Règine	1762	<b>Prats-de-Mollo</b>
Collade des Roques Blanches	2252	<b>Py / Prats de Mollo</b>
Col de Sansa	1775	Formiguère / <b>Sansa</b>
Col des Voltes	1838	<b>Fillols</b>
Col Xatard	752	<b>Prunet et Belpuig</b>

Tableau II. Localisation des principaux cols.



Ale. Alenya  
 Ans. Ansignan  
 Ayg. Aynatabia  
 Bo. Bompas  
 Brou. Brouilla  
 C. Caldeguas  
 C.C. Cornella-de-Conflent  
 Can. Canaveilles  
 Castel. Castelnou  
 Caud. Caudiès  
 Co. Codalet  
 Corn. Cornella-del-Vercol  
 Eg. Egat  
 Esp. Espira-de-Conflent  
 F. Feuilla  
 Fil. Fillols  
 Fin. Finestret  
 J. Joch  
 L. Latour-Bas-Elne  
 L.C. Latour-de-Carol  
 L.B. La Bastide  
 Le B. Le Barcarès

La Cabanasse  
 Lansac  
 Los Masos  
 Marquixanes  
 Matemale  
 Maureillas  
 Montauriol  
 Montalba-le-Château  
 Montescot  
 Nahuja  
 Osséja  
 Ortallá  
 Palau-de-Cerdagne  
 Peyrestortes  
 Péz. C. Pézulla-de-Conflent  
 Planès  
 Planèze  
 Pollestres  
 Prast S. Prats-de-Sourmia  
 Rasig. Rasiguères  
 Ri. Rigarda

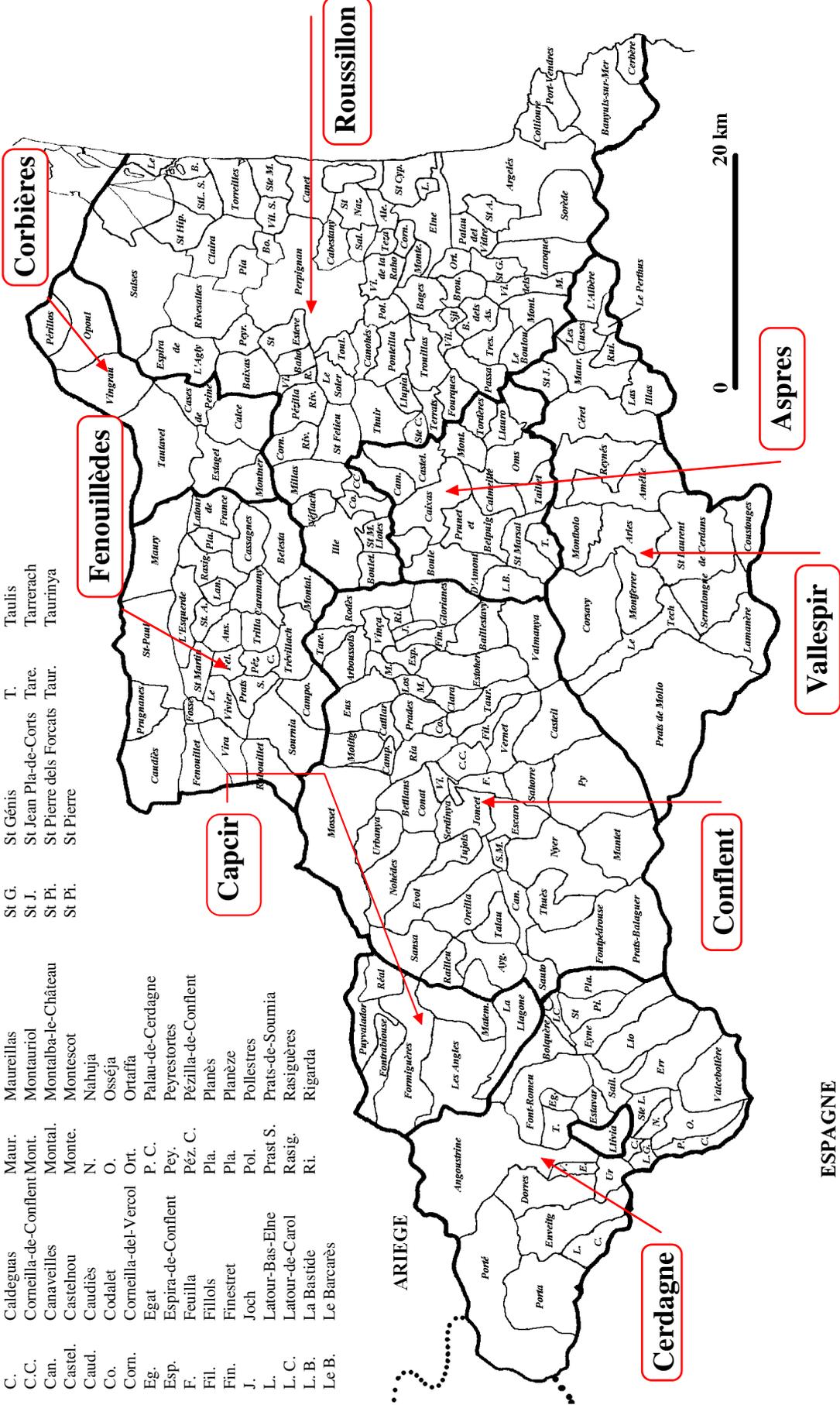
Ruimoguès  
 Souanyas  
 Saillagouse  
 St Jean Lasseille  
 St Arnac  
 St Génis  
 St Jean Pla-de-Corts  
 St Pierre delis Forcats  
 St Pierre

Rui. Rui.  
 S.M. S.M.  
 Sail. Sail.  
 Sij. Sij.  
 St. A. St. A.  
 St. G. St. G.  
 St. J. St. J.  
 St. Pi. St. Pi.  
 St. Pi. St. Pi.

St André  
 Ste Colombe  
 Ste Léocadie  
 Ste Marie-de-la-Mer  
 Targasomme  
 Taulis  
 Tarrerach  
 Taurinya

Tou. Toulouges  
 Tres. Tresserres  
 V. E. Villen. des Escaldes  
 Vi. Villefranche

Vi. R. Villen. de la Rivière  
 Vil. S. Villelongue de la Salanque



ESPAGNE

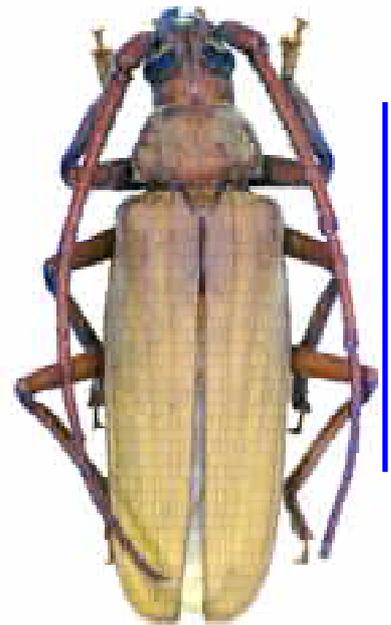
Figure 1 - COMMUNES DES PYRENEES-ORIENTALES -



*Ergates faber*

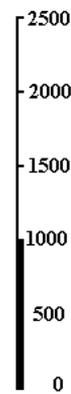
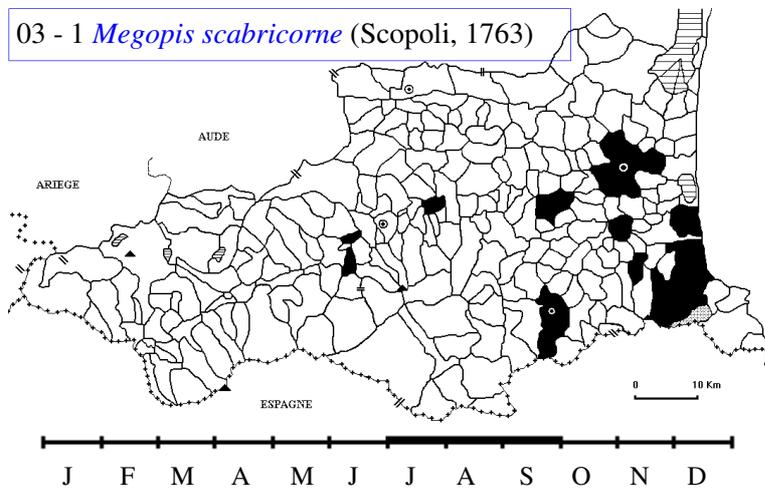


*Prionus coriarius*



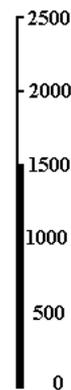
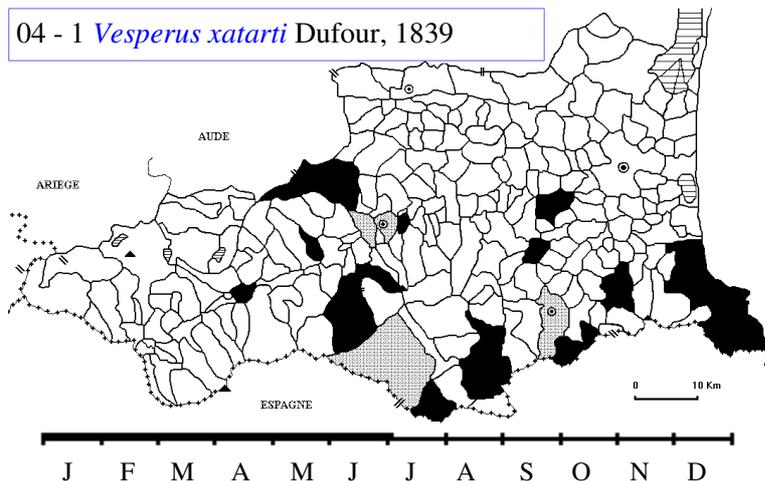
*Aegosoma scabricorne*

03 - 1 *Megopis scabricorne* (Scopoli, 1763)



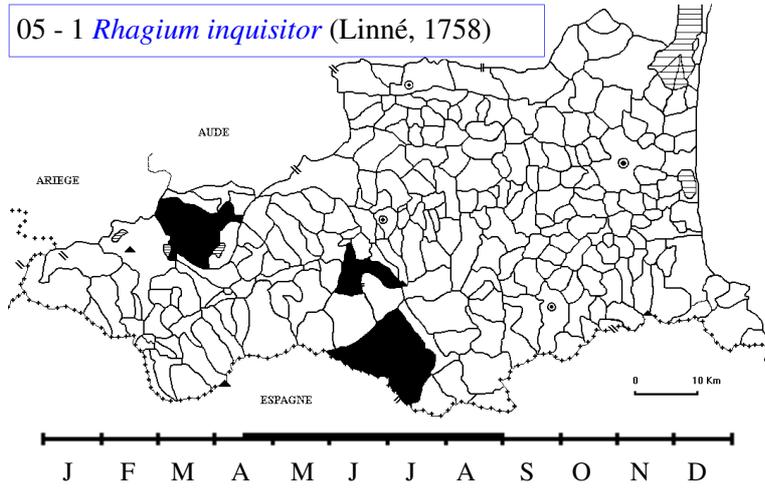
Larve dans les troncs de vieux arbres morts sur pied appartenant à des essences diverses.

04 - 1 *Vesperus xatarti* Dufour, 1839



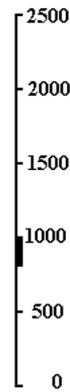
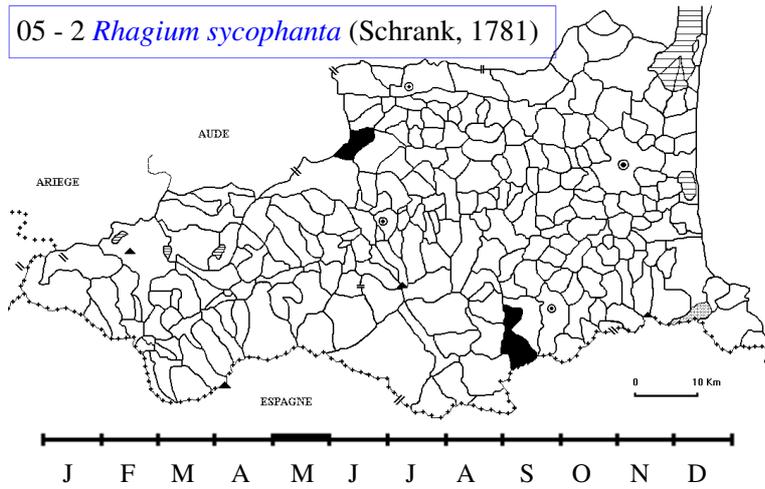
♀  
La larve ronge les racines de diverses plantes notamment la Vigne.

05 - 1 *Rhagium inquisitor* (Linné, 1758)



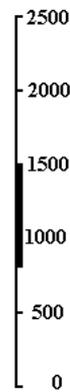
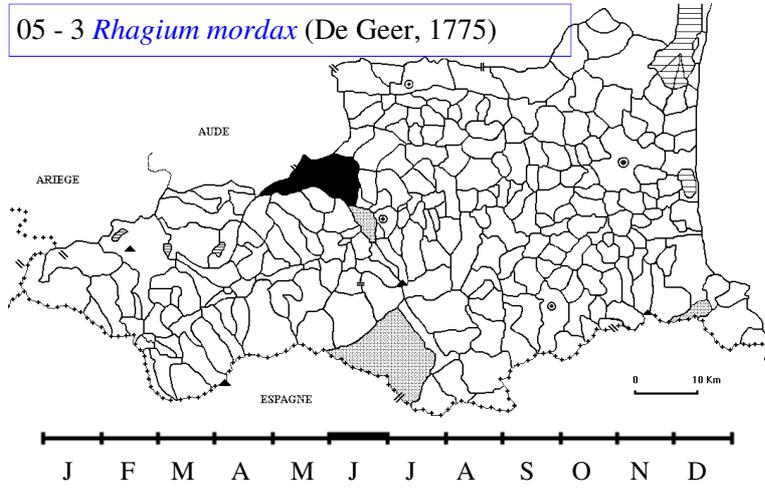
Larve dans ou sous l'écorce des Conifères.

05 - 2 *Rhagium sycophanta* (Schrank, 1781)



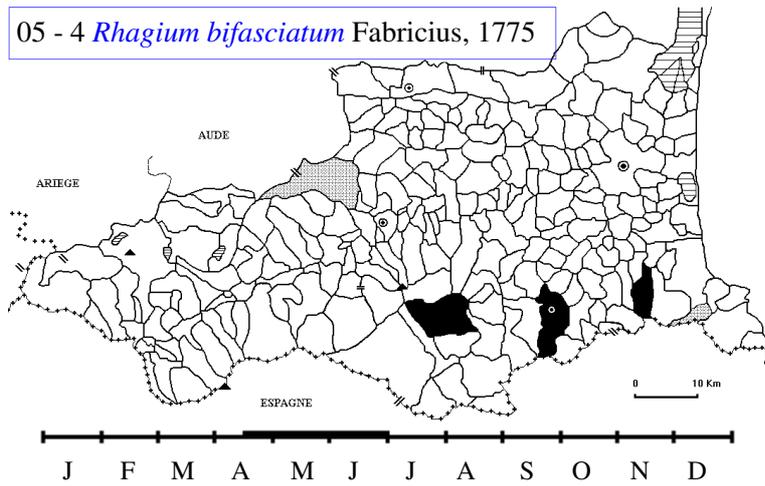
Larve sur feuillus.

05 - 3 *Rhagium mordax* (De Geer, 1775)



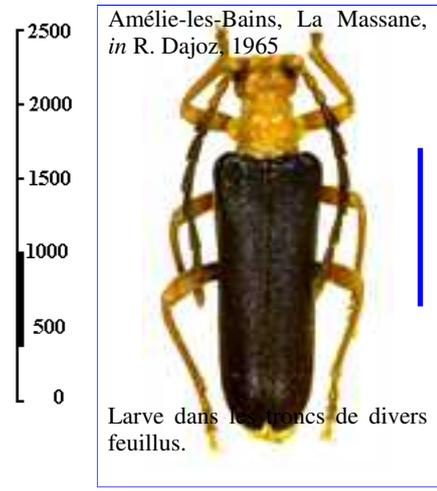
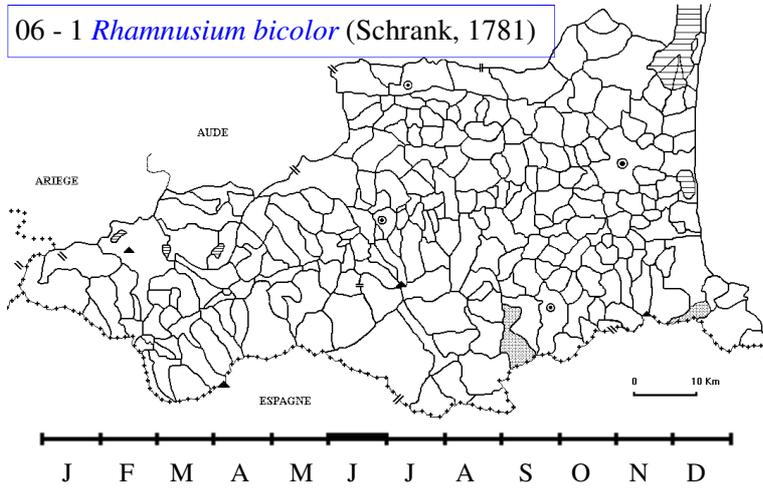
Larve polyphage sur feuillus.

05 - 4 *Rhagium bifasciatum* Fabricius, 1775

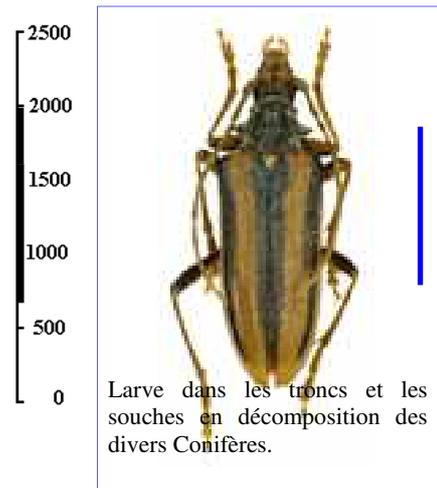
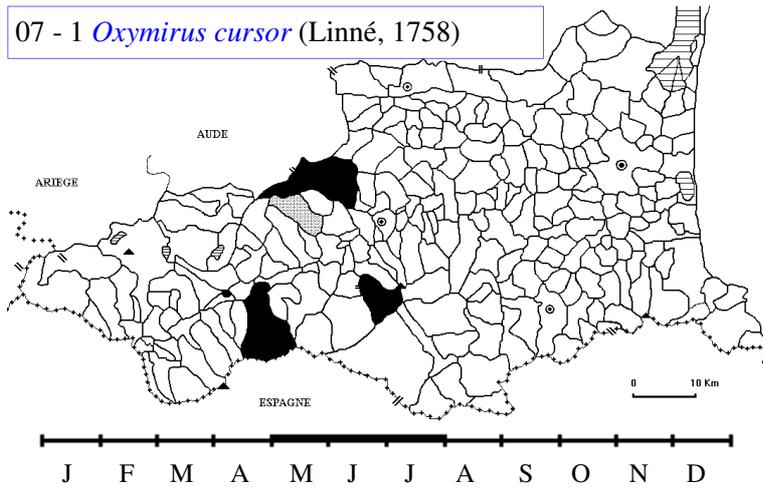


Larve polyphage sur Feuillus et Conifères.

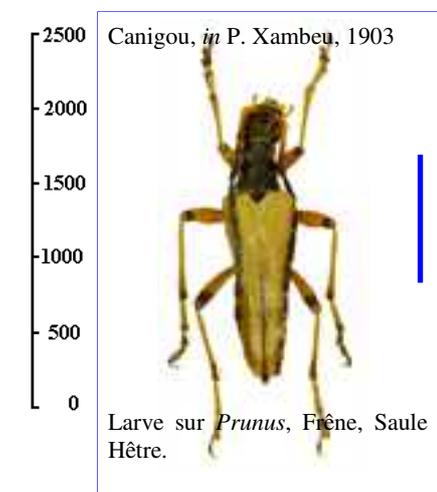
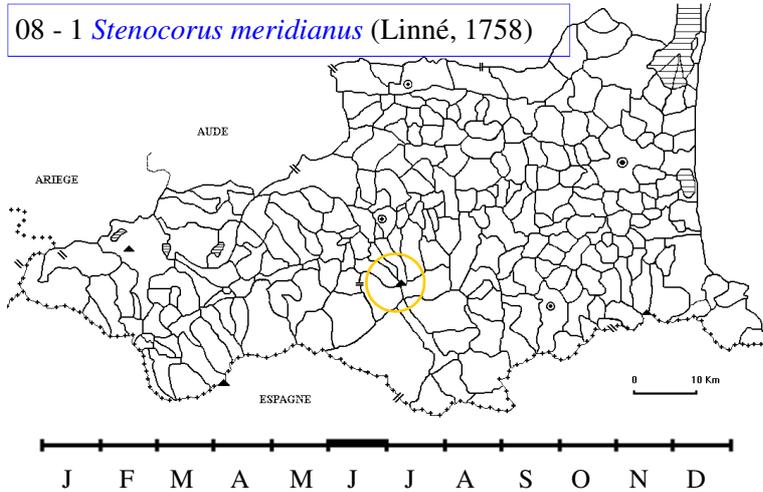
06 - 1 *Rhamnusium bicolor* (Schrank, 1781)



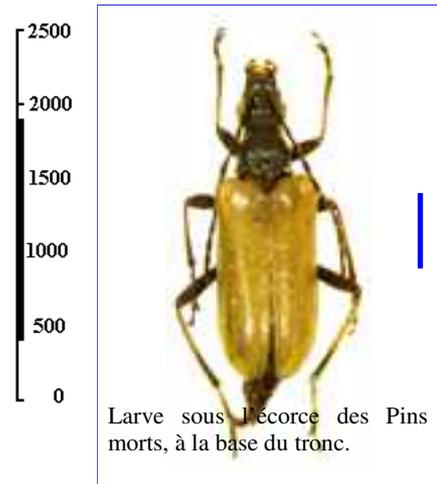
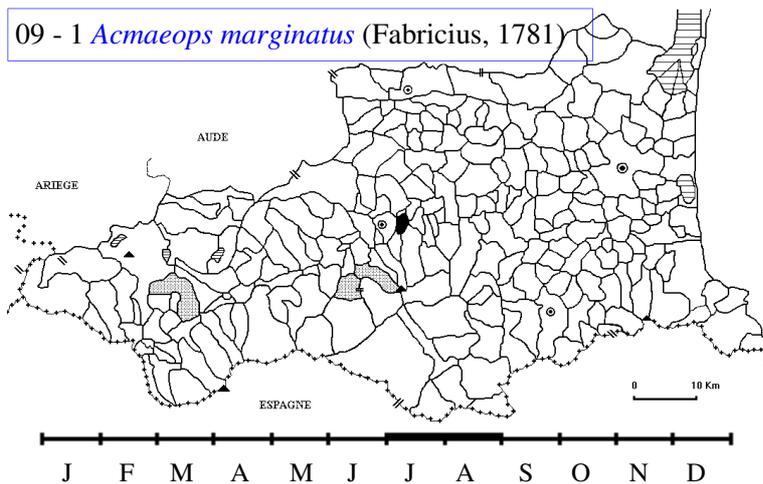
07 - 1 *Oxymirus cursor* (Linné, 1758)



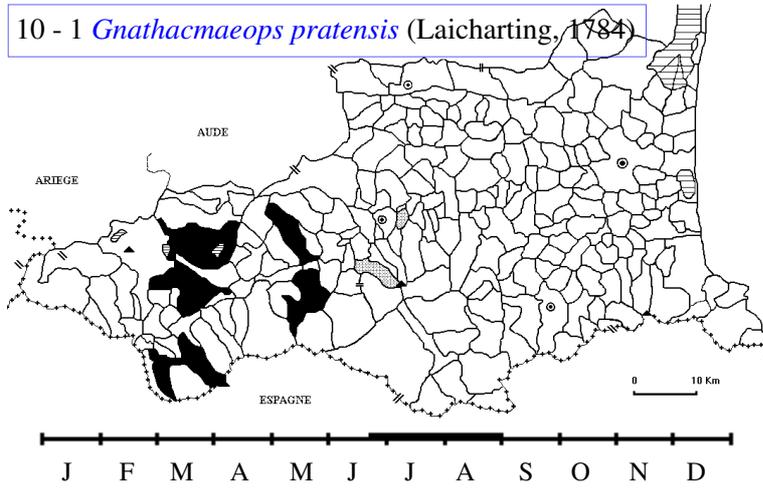
08 - 1 *Stenocorus meridianus* (Linné, 1758)



09 - 1 *Acmaeops marginatus* (Fabricius, 1781)

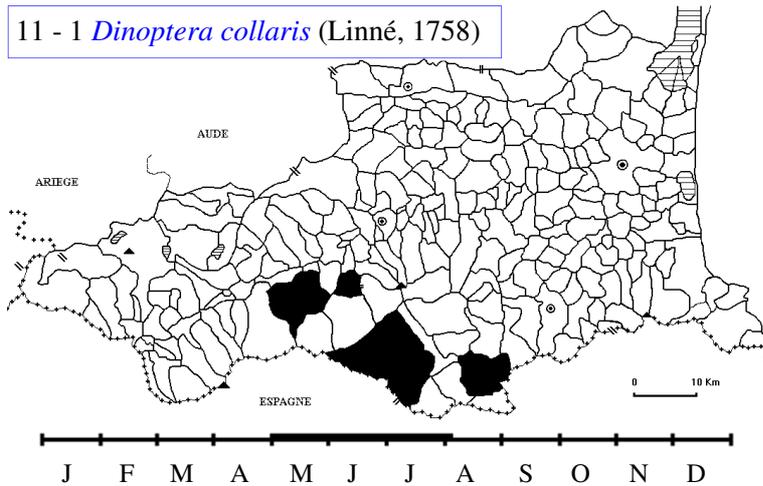


10 - 1 *Gnathacmaeops pratensis* (Laicharting, 1784)



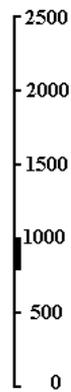
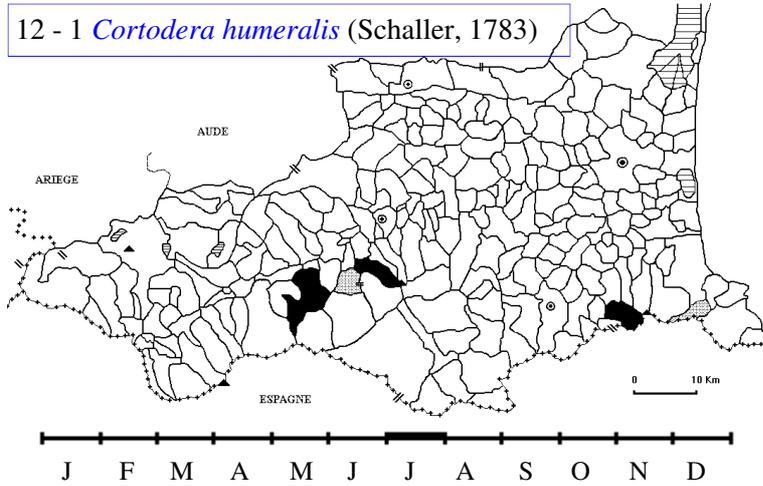
Larve sous les écorces de Conifères où elle utilise les galeries d'autres insectes.

11 - 1 *Dinoptera collaris* (Linné, 1758)



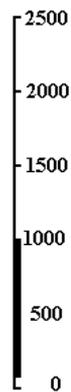
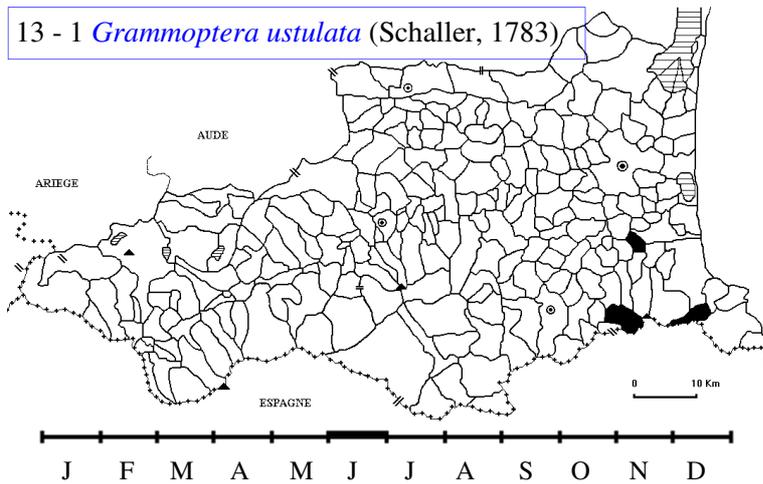
Larve sous l'écorce de piquets d'essences diverses.

12 - 1 *Cortodera humeralis* (Schaller, 1783)



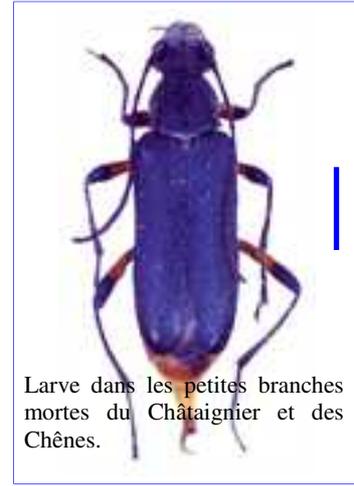
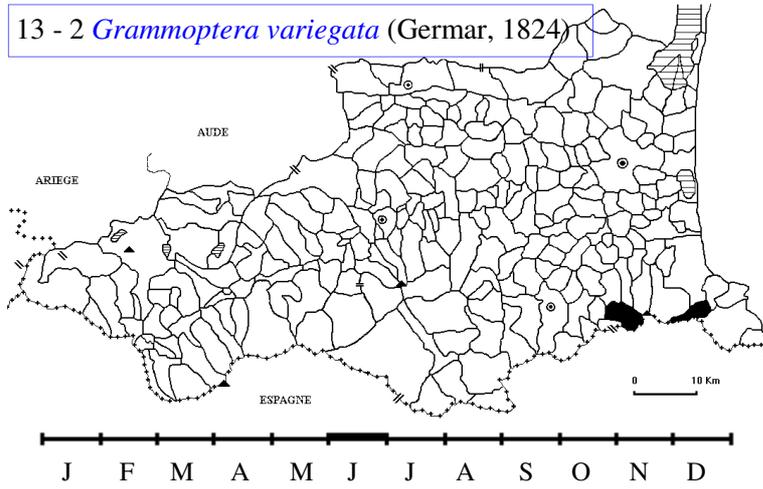
Larve dans le Chêne.

13 - 1 *Grammoptera ustulata* (Schaller, 1783)



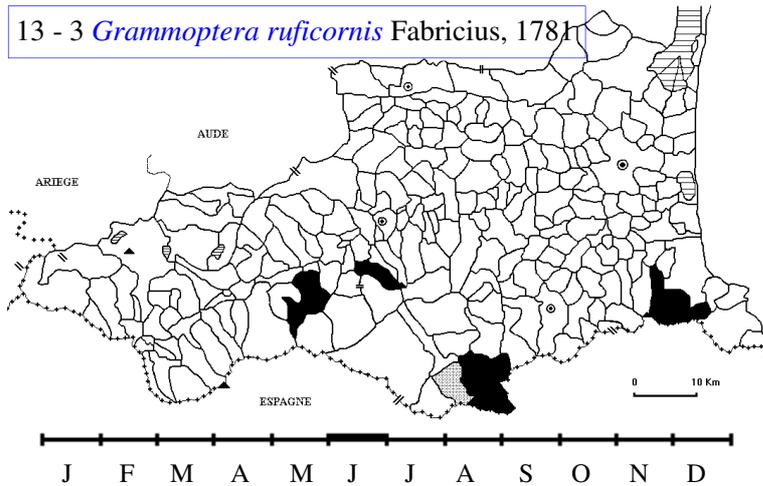
Larve dans les petites branches de Châtaignier, Chêne pubescent, Noyer, etc.

13 - 2 *Grammoptera variegata* (Germar, 1824)



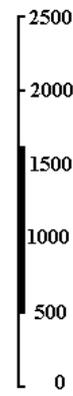
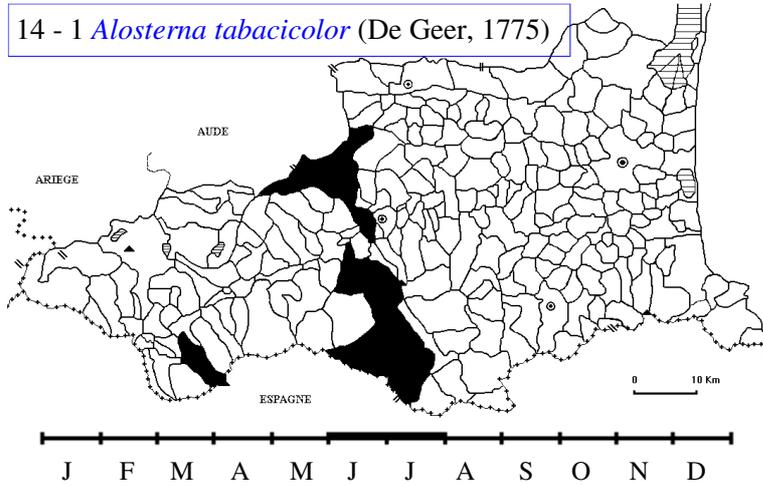
Larve dans les petites branches mortes du Châtaignier et des Chênes.

13 - 3 *Grammoptera ruficornis* Fabricius, 1781



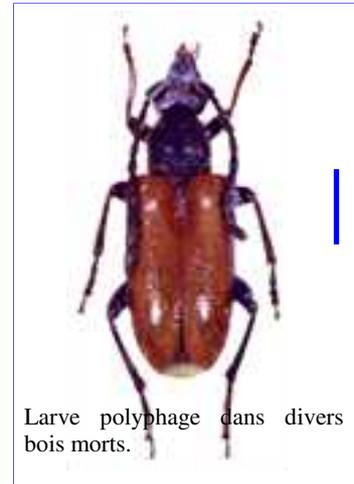
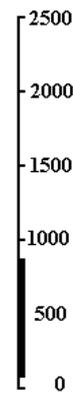
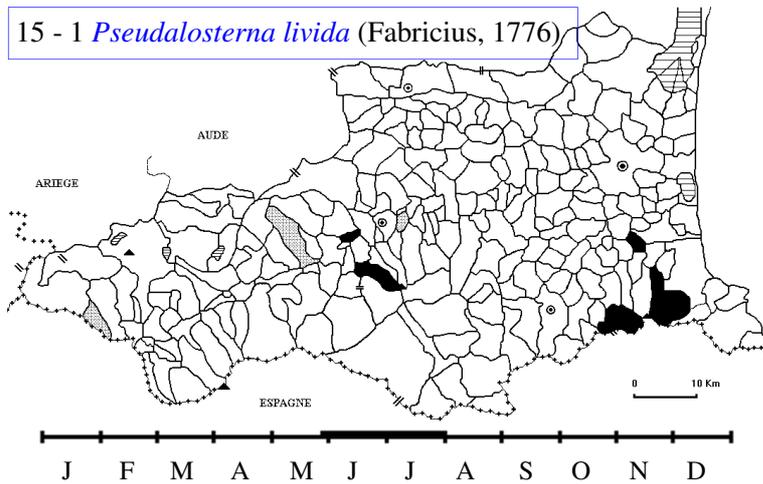
Larve très polyphage (Lierre, Noyer, Chêne, *Prunus*, etc.).

14 - 1 *Alosterna tabacicolor* (De Geer, 1775)

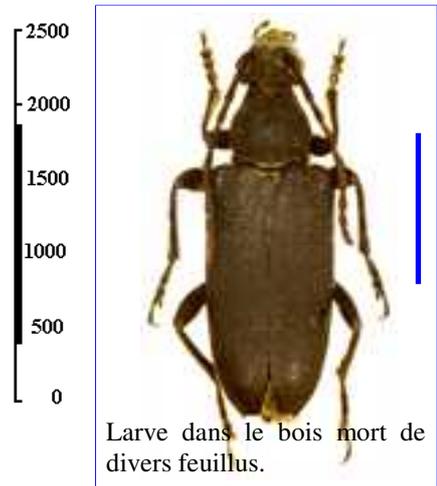
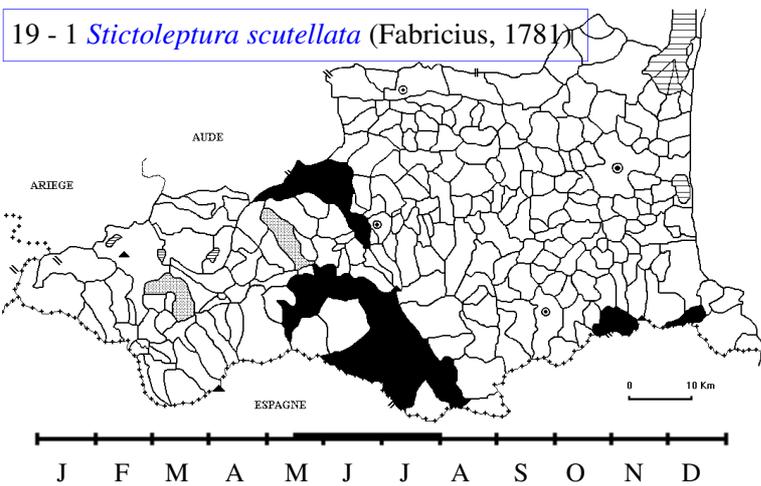
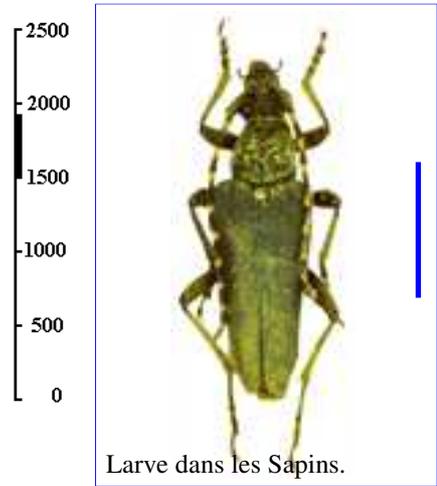
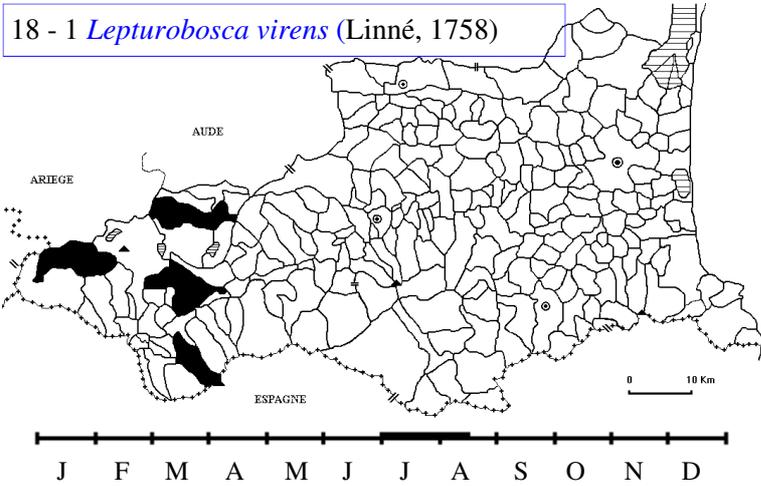
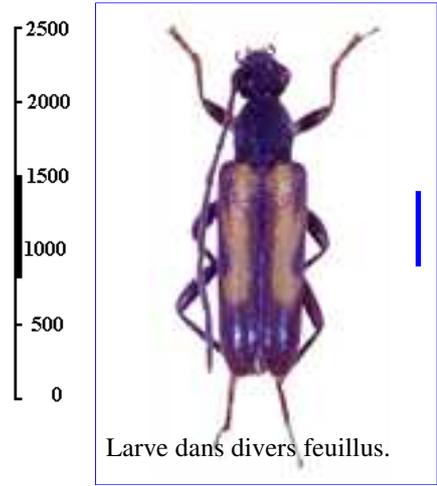
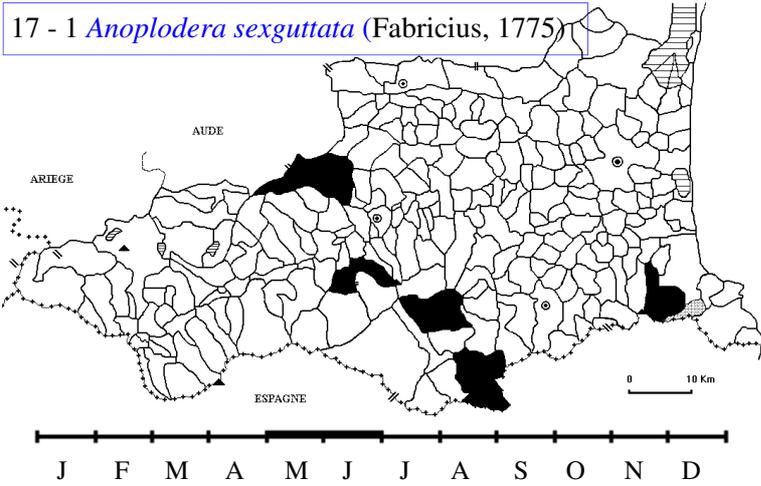
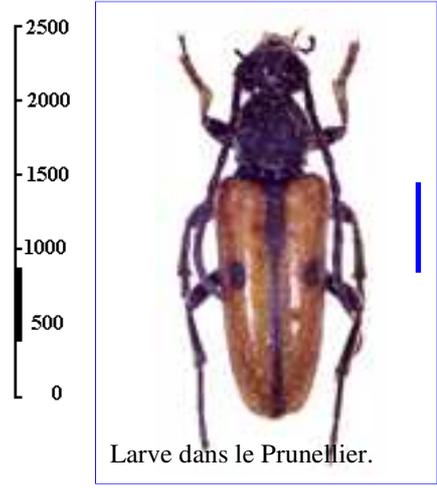
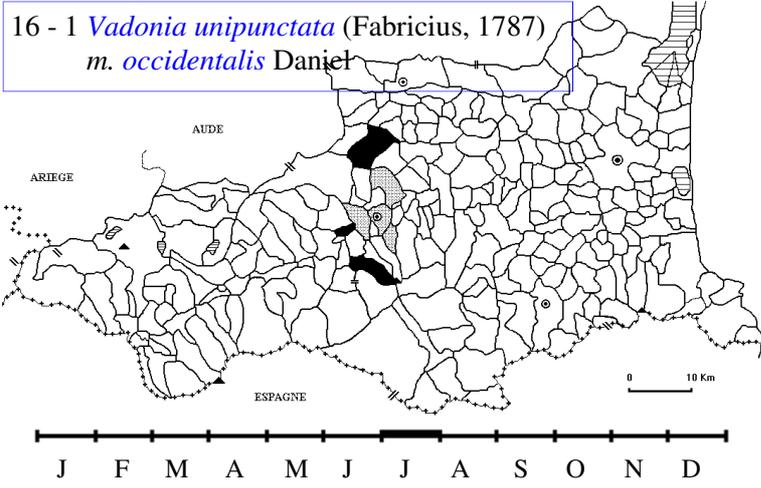


Larve dans le bois mort de divers feuillus.

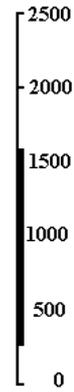
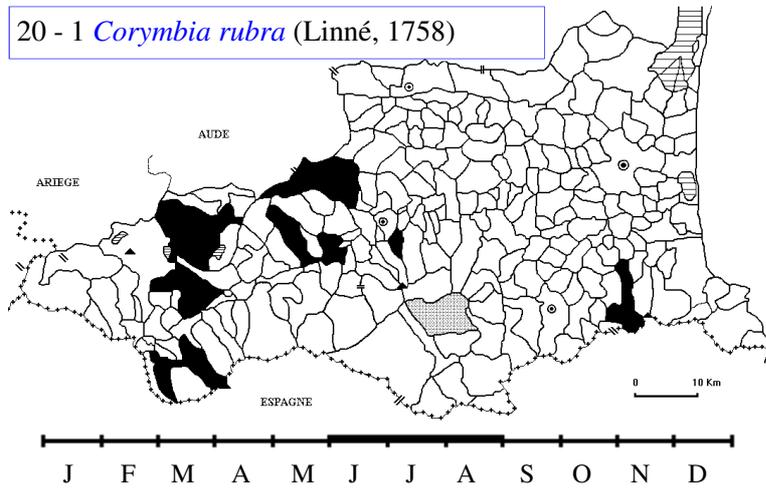
15 - 1 *Pseudalosterna livida* (Fabricius, 1776)



Larve polyphage dans divers bois morts.

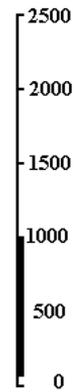
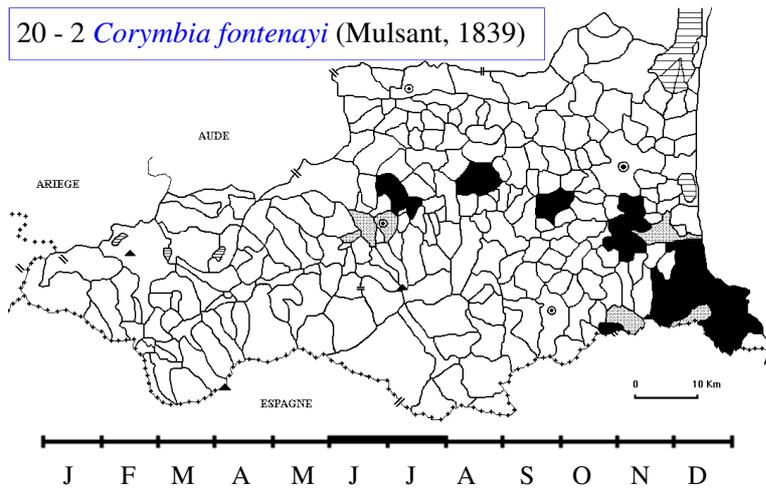


20 - 1 *Corymbia rubra* (Linné, 1758)



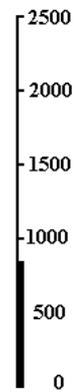
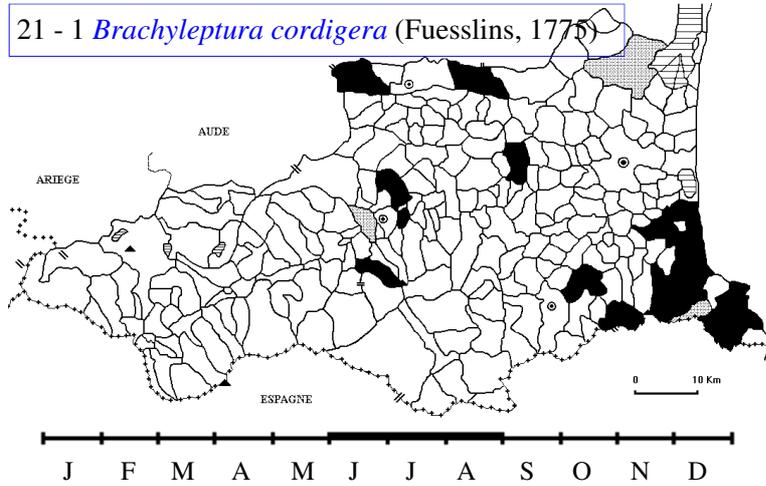
Larve dans les Conifères.

20 - 2 *Corymbia fontenayi* (Mulsant, 1839)



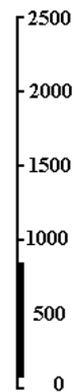
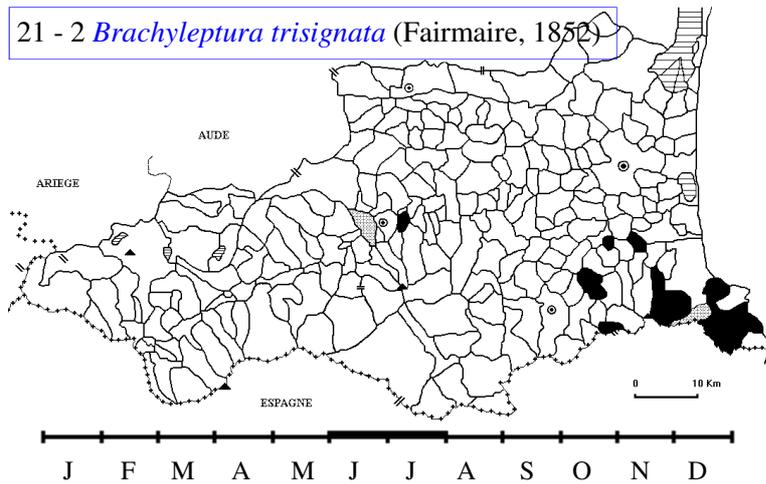
Larve polyphage (Chêne, Orme, Figuier...).

21 - 1 *Brachyleptura cordigera* (Fuesslins, 1775)



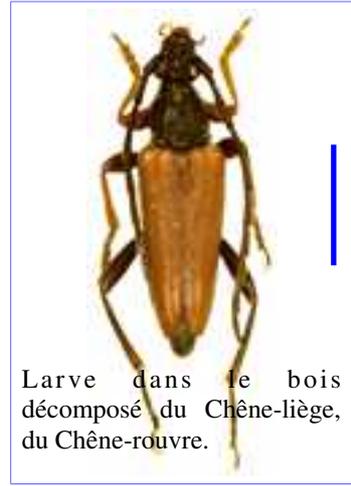
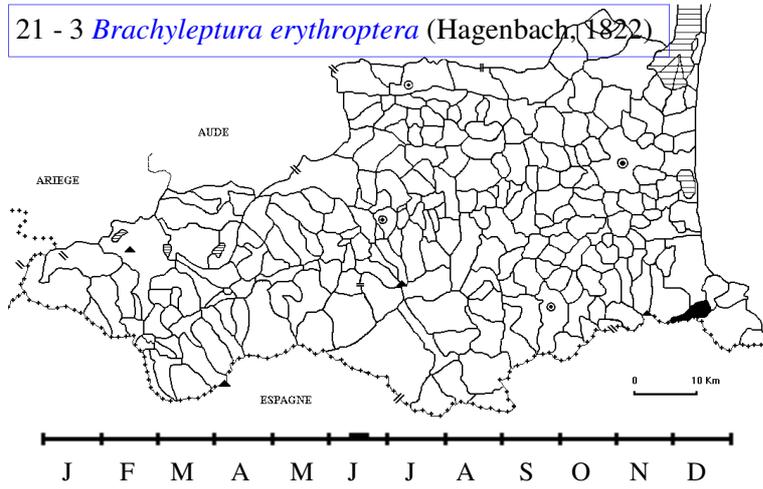
Larve polyphage.

21 - 2 *Brachyleptura trisignata* (Fairmaire, 1852)



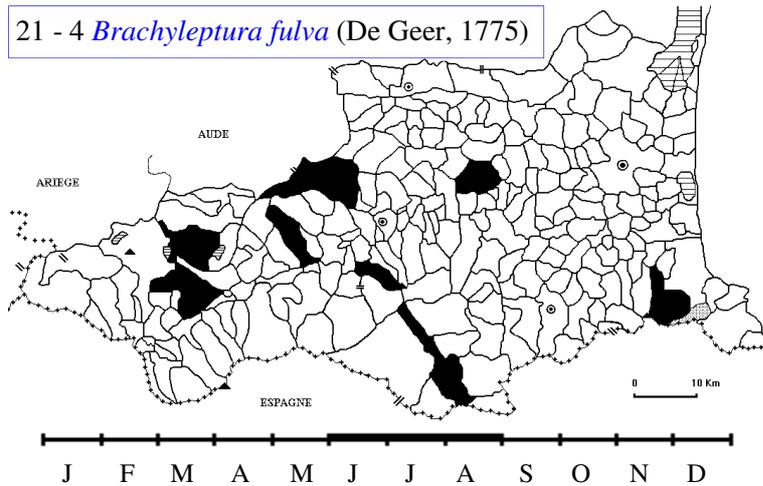
Larve dans Chêne-liège, Orme, Châtaignier.

21 - 3 *Brachyleptura erythroptera* (Hagenbach, 1822)



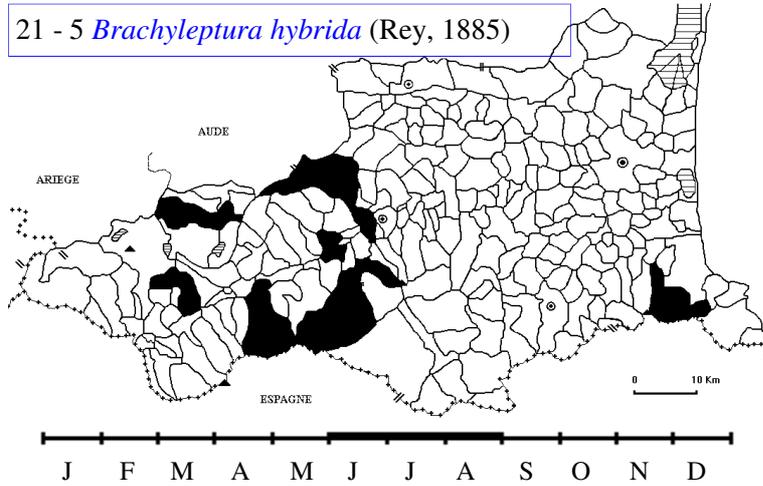
Larve dans le bois décomposé du Chêne-liège, du Chêne-rouvre.

21 - 4 *Brachyleptura fulva* (De Geer, 1775)



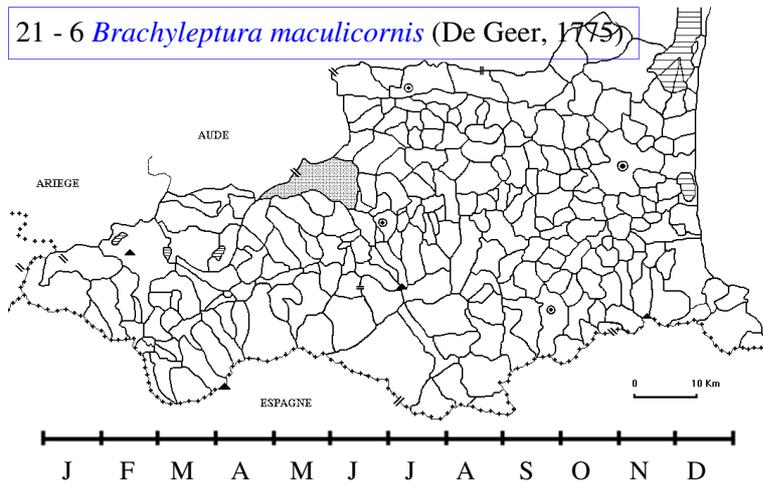
Larve et plante-hôte inconnues.

21 - 5 *Brachyleptura hybrida* (Rey, 1885)



Larve dans les Conifères.

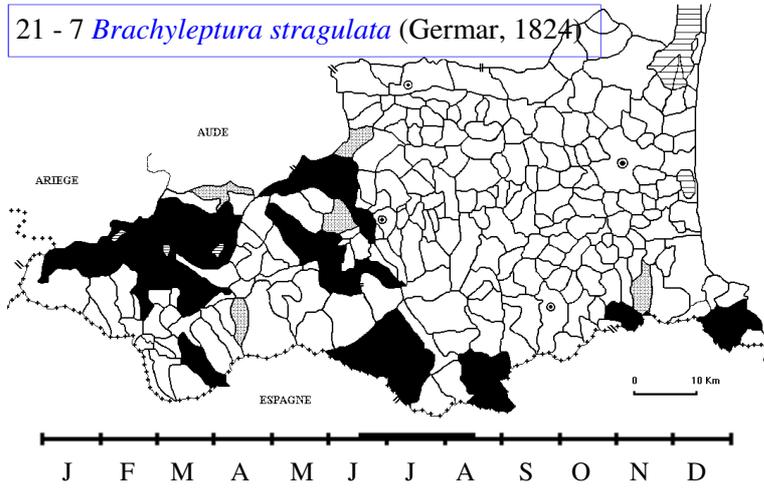
21 - 6 *Brachyleptura maculicornis* (De Geer, 1775)



Cobazet, in P. Xamheu, 1903

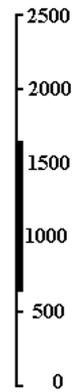
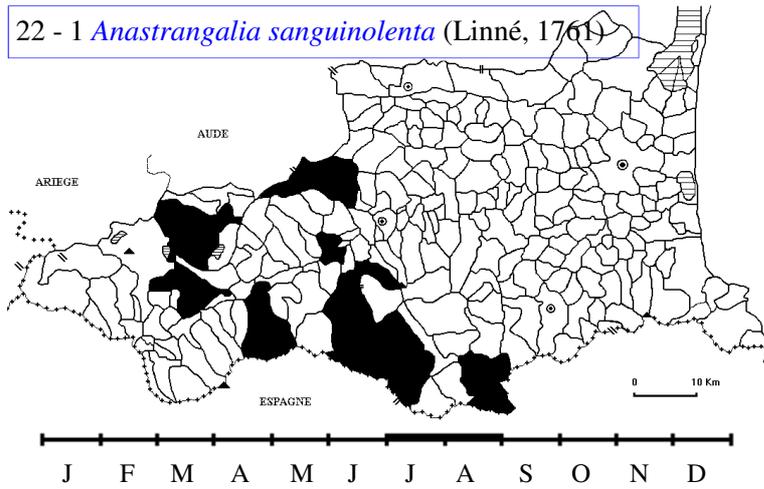
Larve polyphage sur Conifères et feuillus.

21 - 7 *Brachyleptura stragulata* (Germar, 1824)



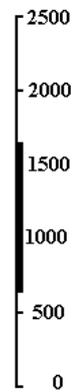
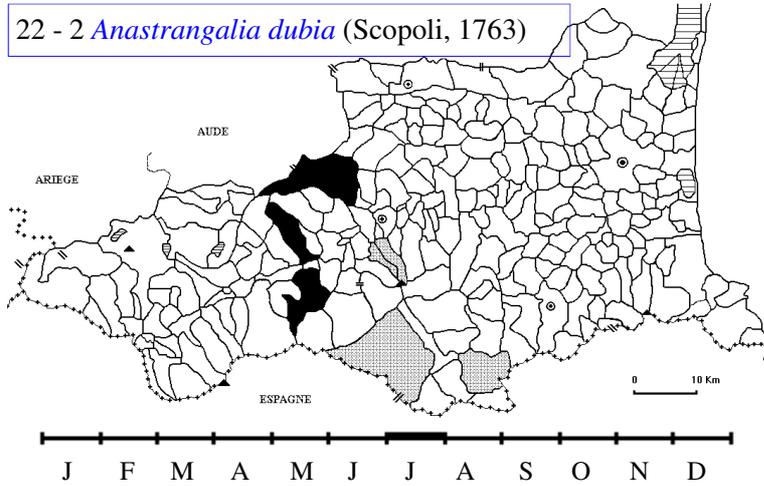
Larve probablement dans les Conifères.

22 - 1 *Anastrangalia sanguinolenta* (Linné, 1761)



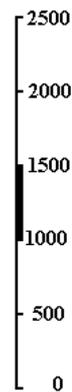
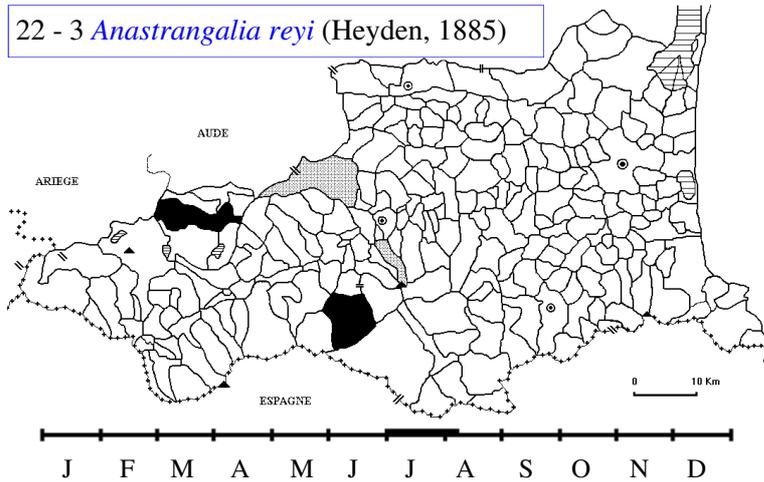
Larve dans les Conifères.

22 - 2 *Anastrangalia dubia* (Scopoli, 1763)



Larve dans les Conifères.

22 - 3 *Anastrangalia reyi* (Heyden, 1885)



Larve dans les Conifères.

## Entomologie et ulcère à l'estomac

par Régis PERICH (\*)

Il a été démontré depuis longtemps que notre sympathique petite mouche domestique « *Musca domestica* Linné, 1758 » pouvait présenter un rôle pathogène capital à savoir que dans des conditions d'hygiène insuffisantes elle pouvait transmettre le Choléra, la Typhoïde, l'Ascaris, le Ténia, la Variole, la Peste, la Poliomyélite, le Bouton d'Orient, le Trachome, la Tuberculose ; elle pouvait également provoquer des miasmes, des conjonctivites, des diarrhées, mais jamais il n'a été mentionné un rapport plus ou moins lointain avec l'**ulcère à l'estomac** !!

Or, une étude internationale récemment publiée dans la revue médicale « The Lancet » montre que la mouche commune *Musca domestica* Linné, peut être porteuse de *Helicobacter pylori*. En infectant la nourriture ou les muqueuses elle pourrait donc contribuer à l'infection humaine.

On connaît bien maintenant la responsabilité de la bactérie *Helicobacter pylori* dans l'ulcère gastroduodéal notamment. Mais dans la grande majorité des cas on ne sait pas comment les patients se sont infectés. Il semble exister des modes de contamination oro-fécale et oro-orale. On s'est bien sûr demandé si l'infection ne pouvait pas provenir d'une contamination de la nourriture et donc si les mouches ne pouvaient pas infecter d'*Helicobacter* la nourriture humaine.

A cet égard, l'équipe du Docteur Peter GRÜBEL a prouvé l'an dernier que dans des conditions de laboratoire, il est possible d'infecter des mouches par *Helicobacter pylori*. Cela suggérait que l'infection humaine peut provenir de la consommation de nourriture contaminée par des excréta de mouches, voire par un contact direct des muqueuses avec des mouches.

L'équipe de GRÜBEL a mis au point un test spécifique pour détecter la présence d'*Helicobacter pylori* chez la mouche. Dans un premier temps il a fallu capturer des mouches dans les zones rurales, agricoles et urbaines de différents pays répartis sur trois continents ; puis dans chaque zone on a étudié les mouches par groupe de cinq. *Helicobacter pylori* a été retrouvé dans 10 des 87 groupes nord-américains (dont toutefois 38% pour la seule Californie), 8 des 14 groupes polonais (57%), 3 des 9 groupes égyptiens (33%).

Certes, notent les auteurs, les mouches pourraient se contaminer dans leur environnement, mais d'une part, *Helicobacter pylori* est labile dans l'air, et d'autre part, il n'existe pas de réservoir connu.

La capacité du germe à persister dans le tube digestif des mouches peut donc tout simplement signifier que les mouches sont à la fois réservoir et vecteur de la bactérie. Les pourcentages d'infection élevés (comme pour la Californie par exemple) pourraient refléter des conditions sanitaires locales et le degré d'immigration.

De là à en conclure que nos collègues diptéristes ou nous-mêmes sommes plus exposés à développer un ulcère à l'estomac... Il faut beaucoup de stress et de coups de filets !!!

### Références bibliographiques

Grübel (Dr P.), 1998. — Detection of *Helicobacter pylori* DNA in houseflies (*Musca domestica*) on three continents. Revue médicale britannique « *The Lancet* » Vol. 352, P. 788, 5 Sept. 98.

De Viel (Dr), 1998. — *Le quotidien du Pharmacien* N° 1739, 10 Sept. 98.

\* 110, rue de la Barbacanne F-11000 CARCASSONNE

## Ennominae de la Réserve Naturelle de Jujols (Pyr.Or.) 2° partie (Lepidoptera - Geometridae)

par Serge PESLIER (\*)

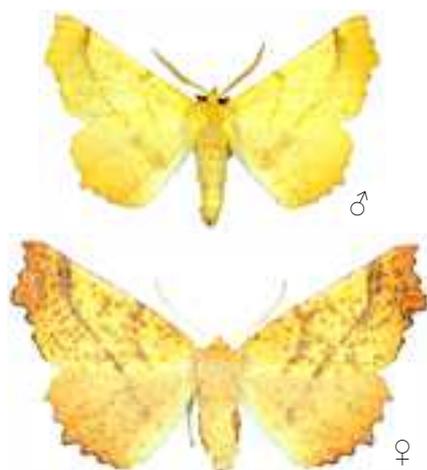
La première partie de l'inventaire a été publiée dans le numéro précédant de R.A.R.E. (Tome VII (2) : 37-42).

A la différence des inventaires précédents les photos des Lépidoptères sont insérées dans le texte ; lorsque l'espèce vole en France mais n'est pas citée des Pyrénées-Orientales nous figurons seulement le nom de l'espèce et sa photo. Les spécimens sont représentés grandeur réelle à l'exception des femelles aptères qui sont grossies, un trait bleu indiquant leur taille.

3997 *Apeira syringaria* (Linnaeus, 1758)



3999 *Ennomos autumnaria* (Werneburg, 1859)



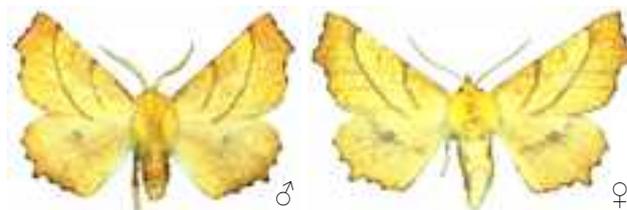
4000

*Ennomos quercinaria* (Hufnagel, 1767)



Vol : juillet à septembre. Mosset, La Massane, La Preste.  
Chenille sur *Quercus*, *Fagus*, *Ulmus*...

4001 *Ennomos alniaria* (Linnaeus, 1758)



Vol : juillet à octobre, de 800 à 1300 m.  
Chenille sur *Quercus*, *Alnus*, *Populus*, *Betula*, *Salix caprea*.

4002 *Ennomos fuscantaria* (Haworth, 1809)



Vol : septembre, octobre. St Thomas-les-Bains (CH. TAVOILLOT leg.).  
Chenille sur *Fraxinus*, *Betula*, *Alnus*.

4003 *Ennomos erosaria* (Schiff., 1775)



Vol : juillet, août, Mont-Louis, vers 1500 m.  
Chenille sur *Quercus*, *Carpinus*, *Tilia*, *Betula*...

4004 *Ennomos quercaria* (Hübner, [1813])



Vol : octobre, vers 1000 m.  
Chenille sur *Quercus*.

4005 *Selenia dentaria* (Fabricius, 1775)



Vol : mai, puis juillet, août, de 1000 à 1500 m.  
Chenille sur *Quercus*, *Prunus*, *Crataegus*, *Salix*, *Rhamnus*, *Rubus idaea*. — VIII-IX.

4006 *Selenia lunularia* (Hübner, 1788)



Vol : avril à juin, puis juillet, août, jusqu'à 1700 m.  
Chenille sur *Quercus*, *Betula*, *Prunus*, *Crataegus*, *Salix*, *Rosa*, *Fraxinus*, *Acer*, *Pirus*, *Sambucus*, *Viburnum*, *Rhamnus*.

4007 *Selenia tetralunaria* (Hufnagel, 1767)



4008 *Odontopera bidentata* (Clerck, 1759)



Vol : mai à juillet, de 1000 à 1700 m.  
Chenille sur *Quercus*, *Pinus silvestris*.

4009 *Crocallis tusciaria* (Borkhausen, 1793)



Vol : octobre, novembre, de 1100 à 1600 m.  
Chenille sur *Prunus spinosa*. — VI.

4010 *Crocallis elinguaris* (Linnaeus, 1758)



Vol : fin juillet à septembre, de 800 à 1500 m.  
Chenille polyphage sur arbres et arbustes. — IV-V.

4011 *Crocallis dardoinaria* (Donzel, 1840)



Vol : septembre, octobre, au dessous de 1200 m.

Chenille sur *Genista*, *Juniperus*, *Cistus*. — X à VI.



4012 *Oourapteryx sambucaria* (Linnaeus, 1758)



Vol : juillet, vers 1200 m (Fraycineil).  
Chenille sur *Rubus*, *Prunus spinosa*, *Sambucus*, *Salix*, *Lonicera*, *Populus*, *Ligustrum*, *Crataegus*. — IX à V.

4013 *Colotois pennaria* (Linnaeus, 1761)



Vol : fin novembre, vers 1000 m.

Chenille sur *Quercus*, *Prunus spinosa*, *Betula*, *Rosa*, *Salix*, *Populus*. — V à VII.

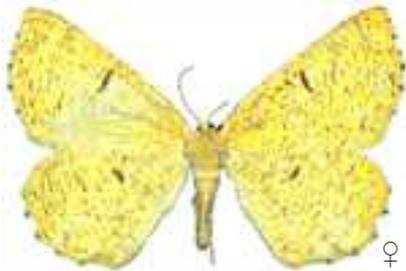


**4014 *Angerona prunaria*** (Linnaeus, 1758)



Vol : juillet, 1200 à 1500 m.  
Chenille sur de très nombreux arbres et arbustes. — IX à V.

f. *corylaria* Thunberg



**4015 *Biston strataria*** (Hufnagel, 1767)



Vol : fin février à mai, de 800 à 1500 m. Commun.  
Chenille sur *Quercus*. — VII-IX.

**4016 *Biston betularia*** (Linnaeus, 1758)



Vol : mai à juillet, de 1000 à 1500 m.  
Chenille sur de nombreux arbres et arbustes. — V-IX.



forme *carbonaria* Jordan

**4017 *Apocheima pilosaria*** (Schiff., 1775)



Vol : février à fin mars, jusqu'à 1200 m.  
Chenille sur *Quercus*, *Prunus spinosa*, *Populus tremula*, *Crataegus*, *Betula*.

**4018 *Apocheima hispidaria*** (Schiff., 1775)



Vol : mars, jusqu'à 1300 m.  
Chenille sur *Quercus*. — V.

**4019 *Erannis defoliaria*** (Clerck, 1759)



Vol : en novembre, vers 1000 m. Rare.  
Chenille sur arbres fruitiers et forestiers. — V-VI.

**4020 *Agriopis leucophaearia*** (Schiff., 1775)



Vol : février à début mars, jusqu'à 1000 m.  
Chenille sur *Quercus*.

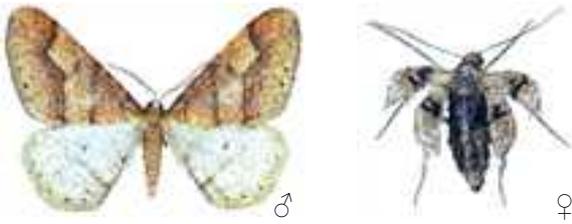


**4021 *Agriopis aurantaria*** (Hübner, [1799])



Vol : octobre, novembre. Gorges de Nyer.  
Chenille sur *Betula*, *Salix*...

4022 *Agriopsis marginaria* (Fabricius, 1777)



Vol : en mars, vers 1000 m. Rare.  
Chenille sur *Quercus*, *Prunus*, *Crataegus*.  
— V-VI.

4023 *Cryopega aerugaria* (Schiff., 1775)  
4024 (= *bajaria* Schiff.)



Vol : fin octobre, novembre, vers 1000 m.  
Chenille sur arbres fruitiers et *Crataegus monogyna*.

4024 *Lycia hirtaria* (Clerck, 1759)



Vol : un seul ex. trouvé fin avril, vers 1000 m.



Chenille sur *Quercus*, *Betula*, *Salix*...  
— VIII-IX.

4025 *Lycia alpina* (Sulzer, 1776)



4026 *Lycia zonaria* (Schiff., 1775)



4027 *Lycia florentina* (Stefanelli, 1882)



4028 *Lycia graecaria* (Staudinger, 1879)  
- non représenté -

4029 *Lycia pomonaria* (Hübner, 1790)



4030 *Lycia isabellae* (Harrison, 1914)



4031 *Chemerina caliginearia* Rambur, 1833)



Vol : janvier à mars, de 800 à 1000 m.  
Chenille sur *Helianthemum*, *Cistus*. — IV-V.

4032 *Menophra abruptaria* (Thunberg, 1792)



Vol : juin, en dessous de 1000 m.  
Chenille sur *Genista*, *Rosa*.

4033 *Menophra japyaria* (O.G. Costa, 1849)



Vol : juillet. Ste Colombe-de-la Commanderie.  
Chenille sur Oliviers.

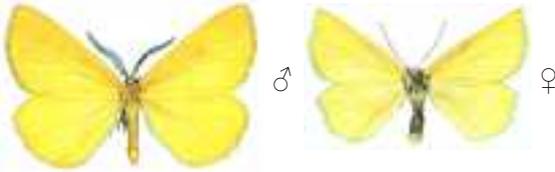
4034 *Menophra nycthemeraria* (Geyer, [1831])

Vol : juin, juillet, de 850 à 1500 m.  
Chenille sur *Genista*, *Cytisus*, *Juniperus*, *Cistus*. — III-IV.

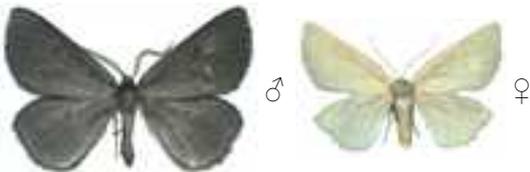


4035 *Menophra harterti thurifera* (Zerny, 1927) - non représenté -

4036 *Crocota tinctaria* (Hübner, 1799)



4037 *Crocota peletieraria* (Duponchel, 1830)



Vol : juillet, août. Haut-Conflent, Cerdagne, Capcir.  
Chenille sur Pl. basses.

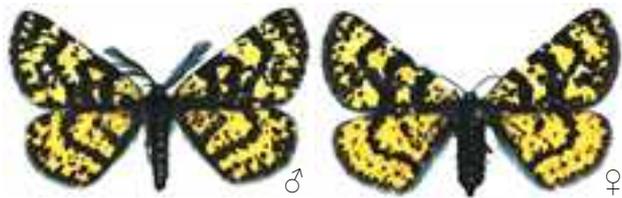
4038 *Athroolopha pennigeraria* (Hübner, [1813])



Vol : les ♂ sont communs en juin dans les zones qui ont subi un écobuage il y a quelques années, les femelles introuvables ! (Fraycineil 1000-1300 m).

Chenille sur *Lavandula*, *Thymus*. — VII-X.

4039 *Eurranthis plummistaria* (de Villers, 1789)



Vol: juin, juillet, vers 800 à 1000 m.  
Chenille sur *Dorycnium suffruticosum*.

4040 *Nychiodes obscuraria* (Villers, 1789)



4041 *Nychiodes andalusaria* Millière, 1865



Vol : fin juillet, août, un peu partout, jusqu'à 1300 m.



Chenille sur *Prunus spinosa*, *Genista*. — IX-IV.

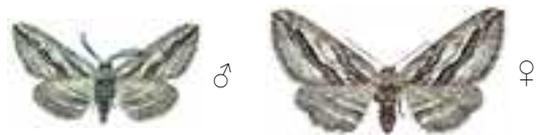
4042 *Nychiodes mauretunica* Wehrli, 1929  
Drôme : non représenté.

4043 *Synopsia sociaria* (Hübner, [1799])



Vol : mai à juillet, puis août, de 850 à 1500 m.  
Chenille sur *Genista purgans*, *G. scorpius*, *Centaurea*, *Artemisia absinthium*, *Thymus vulgaris*, *Sarothamnus*, *P. spinosa*, *Centaurea*...

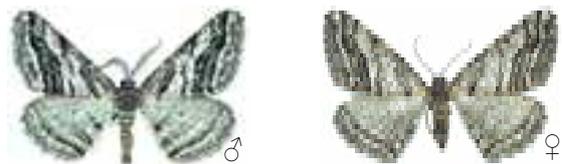
4044 *Ecleora solieraria* (Rambur, 1834)



Vol : mai à septembre, en deux générations (?), Millas, Vingrau.

Chenille sur *Juniperus*, *Cupressus*.

4045 *Calamodes occitanaria* (Duponchel, 1829)



Vol : septembre, octobre, de 1000 à 1300 m.  
Commun.

Chenille sur *Thymus vulgaris*, *Quercus ilex*, *Lavandula stoechas*. — IV-V.

4046 *Sardocyrnia bastelicaria* (Bellier, 1862)



Corse.

4047 *Peribatodes rhomboidaria* (Schiff., 1775) (= *psoralaria* Millière)



Vol : mai, puis août à octobre, jusqu'à 1300 m.  
Chenille sur *Quercus*, *Fraxinus*, *Prunus spinosa*, *Rosa*, *Crataegus monogyna*, *Rubus*, *Lonicera*.

4048 *Peribatodes buxicoloria* (Mabille, 1873)



Vol : août, septembre, Corbières.  
Chenille ?

4049a *Peribatodes subflavaria* (Millière, 1876)



4050 *Peribatodes perversaria* (Boisduval, 1840)



Vol : fin juillet à fin août, jusqu'à 1800 m.  
Chenille au printemps sur *Juniperus*.

4051 *Peribatodes powelli aragonis* Wehrli, 1943  
Espagne, Andorre. Non représenté.

4052 *Peribatodes umbraria* (Hübner, [1809])



Vol : mai, juin, puis septembre, octobre, de 850 à 1000 m.



Chenille sur *Quercus ilex*. — II-III (et VI-VII ?).

4053 *Peribatodes secundaria* (Schiff., 1775)



Vol : août. Sournia.  
Chenille sur *Abies*, *Juniperus*, *Pinus silvestris*.

4054 *Peribatodes ilicaria* (Geyer, [1833]) (= *manuelaria* H-S.)



Vol : août, de 1000 à 1800 m (1<sup>o</sup> génération en juin, juillet ?).  
Chenille sur *Quercus ilex*, Lichens des Pins, *Rosa*...

4055 *Selidosema brunnearia pyrenaearia* (Boisduval, 1840)



Vol : août, septembre. Py, Mont-Louis.  
Chenille sur *Dorycnium* (?)

4056 *Selidosema taeniolaria* (Hübner, [1813])



Exemplaire □ de Jujols.

Vol : août, septembre, de 850 à 1500 m.

Chenille sur *Genista cinerea*, *Calluna*, *Dorycnium*.



Couple de Périllos, 320 m (Pyr. Orientales).

4057 *Ekboarmia sagnesi* Dufay, 1979

Non représenté.

4057a *Ekboarmia fascinatoria* (Staudinger, 1859)



Vol : juillet. Fourtou.  
Chenille sur *Juniperus* ?

4058 *Cleora cinctaria* (Schiff., 1775)



Vol : avril, mai, vers 1000 à 1300 m. (deuxième génération en juin, juillet ?).  
Chenille sur *Prunus spinosa*, *Cytisus*, *Hypericum*, *Genista*, *Lotus*. — V-VI, puis VII-VIII ?

4059 *Deileptenia ribeata* (Clerck, 1759)



4060 *Alcis repandata* (Linnaeus, 1758)



Vol : juin, juillet, vers 1000 à 1500 m.  
Chenille très polyphage. — IX-V.



forme *nigricata* Fuchs

4061 *Alcis bastelbergeri* (Hirschke, 1908)



4062 *Alcis jubata* (Thunberg, 1788)



Vol : juillet, août. Prats-Balaguer, Py.  
Chenille sur Lichens.

4063 *Arichanna melanaria* (Linnaeus, 1758)

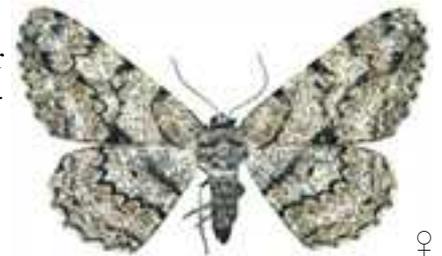


4064 *Hypomecis roboraria* (Schiff., 1775)



Vol : juin à août.  
Las Illas, Maureillas, la Massane.

Chenille sur *Fagus*, *Quercus*.



\* 18, rue Lacaze-Duthiers F-66000 Perpignan

à suivre...

## *Opsilia uncinata* Redtenbacher, 1842, espèce nouvelle pour les Pyrénées (Coleoptera, Cerambycidae)

par François FERRERO (\*)

Comme chaque année depuis plus de trente ans, je parcours en été la région montagneuse du département des Pyrénées-Orientales pour y inventorier les Coléoptères.

Au cours de l'été 1998, j'ai fauché le long des routes et sentiers forestiers des diverses vallées cerdanes sans grand succès. Fin juin, j'ai repéré à Font Romeu, une petite clairière comprenant plusieurs plantes vivaces en association : Armoise (*Artemisia vulgaris*), Grande Vipérine (*Echium vulgare*), Tanaisie (*Tanacetum vulgare*) et *Solidago virgaurea* L. (Verge d'Or). Le 2 juillet, après fauchage, je remarquais dans mon filet, au milieu de quatre *Opsilia coerulea*, une *Phytoecia* inconnue.

Les jours suivants, mêmes captures (3 *Coerulea* et 1 *Phytoecia*).

Je décidais donc de rechercher la plante hôte en fauchant chaque espèce séparément. Rien sur les Armoises, Tanaisies et Vipérines. Le 8 juillet, en fauchant *Solidago virgaurea*, j'ai la surprise de capturer 2 *Phytoecia*. Le 12 juillet, 3 autres exemplaires. Par la suite, le vent de S-W. soufflant violemment durant plusieurs jours n'a plus permis d'utiliser le filet-fauchoir. Ces captures ont coïncidé avec le début de la floraison de ces plantes qui s'est poursuivie tout le mois d'août.

### Plante hôte

J'ai donc fait appel à Monsieur de Docteur CAUCHOIS de Font Romeu, ancien entomologiste et M. Jacques BORRUT, botaniste chevronné, qui m'ont précisé qu'il s'agissait bien de *Solidago virgaurea* et plus précisément de sa variété *alpestris* Gremlí (= *minuta* Gaud). Cette variété d'altitude a un habitat qui se situe dans la zone du Pin à crochets : contreforts du massif du Canigou, Cambres d'Aze, Puigmal et confins de l'Andorre. Elle se différencie de *Solidago virgaurea virgaurea* par ses nombreuses ramifications sur la tige principale et par son allure généralement basse et trapue. En Cerdagne, où sa floraison débute les premiers

jours de juillet pour se poursuivre jusqu'à fin septembre, elle est peu courante et toujours localisée.



Fig. 1 — *Solidago virgaurea* L.

### Biotope

Les captures ont eu lieu en juillet sur la commune de Font-Romeu, à 1750 m d'altitude dans une clairière en pente, exposée plein sud, et sujette surtout cette année à la sécheresse. La clairière, entourée de Pins à crochets, comprend plusieurs plantes vivaces en association, notamment, Armoises, Vipérines, Tanaisies et *Solidago*. On rencontre cette dernière en touffes isolées.

### Détermination

De retour à Port-Vendres, je me suis empressé de déterminer mes captures. Elles ne ressemblaient à aucune *Phytoecia* de ma collection de référence et grâce au précieux « Villiers », j'hésitais entre *Opsilia uncinata* Red. et *Opsilia icterata* Sch., rares toutes deux. J'optais finalement pour *uncinata*. Cependant, pour plus de sûreté, je faisais parvenir un exemplaire à M. Jacques LEPLAT de Céret ainsi qu'un autre à M. Pierre BERGER de Meylan, tous deux spécialistes des longicornes.

J'avais alors la double confirmation qu'il s'agissait bien d'*Opsilia uncinata* Redtenbacher, 1842.

### Description

Longueur 5 à 8 mm. Noir, sans reflet métallique, avec une pubescence grise, peu serrée mais formant parfois une petite bande longitudinale médiane sur le pronotum. Même structure générale qu'*Opsilia molybdana* Dolman, mais lobe inférieur de l'œil trois fois plus long que la joue. La ponctuation du pronotum et des élytres moins forte et moins dense, pronotum un peu plus large, les élytres plus acuminés en arrière, carène latérale très forte et saillante, zone discale déprimée entre le rebord sutural et la carène. Abdomen du mâle avec deux crochets.



En 1978, VILLIERS, à la page 532 de sa Faune des Cerambycidae de France, signale Europe centrale et méridionale et reprend les mêmes données de 1929 !

Il est intéressant de noter que toutes ces citations se trouvent à l'est du Rhône.

Nos recherches se poursuivront en 1999.



PHOTOS PIERRE DEGUERGUE.

### Ethologie

Le Villiers donne l'adulte sur Borraginées et cite la larve avec doute des *Lithospermum* et *Cerinthé*.

### Répartition

Le type a été décrit d'Autriche.

En 1929, PICARD, à la page 144 de sa Faune de France se borne à porter la mention : TR en France, citée du Rhône, Isère, Alpes-de-Haute-Provence, Var (Hyères, Abeille), Sainte Baume (Abeille), Corse, toutes localités à confirmer.

### Remerciements

Mes remerciements vont à M. le Dr CAUCHOIS et M. BORRUT pour leur aide à la détermination de la plante hôte, ainsi qu'à messieurs BERGER et LEPLAT pour leur identification.

### Bibliographie

- Gautier (G.), 1898. — La Flore des Pyrénées-Orientales, Edit. Paul Klincksceck, Paris.  
Picard (F.), 1929. — Faune de France, Coléoptères Cerambycides, 167 p.  
Villiers (A.), 1978. — Faune des Coléoptères de France, I, Cerambycidae. Editions Lechevalier, Paris, 611p.

\* 23, Bd du 8 Mai F-66660 Port-Vendres

## Lépidoptères récemment découverts ou redécouverts dans les Pyrénées-Orientales dont *Paramesia alhamana* (Schmidt, 1933) et *Asalebria fumella* (Eversmann, 1844), espèces nouvelles pour la faune française

(Lepidoptera, Tortricidae, Pyralidae, Geometridae et Noctuidae)

par Robert MAZEL (\*), Serge PESLIER (\*\*), et Charles TAVOILLOT (\*\*\*)<sup>1</sup>

Une brève synthèse des connaissances acquises sur les Lépidoptères des Pyrénées-Orientales et une mise à jour des inventaires réalisés au 31 décembre 1997 se trouvent en attente de publication dans la revue « *Alexanor* ». Cependant l'année 1998 apporte déjà sa contribution qu'il nous a paru plus simple de faire connaître ici, même si l'ordre chronologique des publications risque de ne pas être respecté.

### Tortricidae

Un premier inventaire des Tordeuses des Pyrénées-Orientales, réalisé grâce à Jean-Pierre CHAMBON, doit paraître prochainement. Ce travail a révélé, entre autres, la présence de *Cnephasia hellenica* Obraztsov en France (J-P. CHAMBON et R. MAZEL, 1996) à partir d'une capture effectuée à Millas (S. P.). Deux exemplaires restaient indéterminés ou nécessitaient confirmation et les préparations des genitalia mâles ont été finalement soumises à la sagacité de J. RAZOWSKI. Celui-ci a fait parvenir, très aimablement, ses conclusions à J-P. CHAMBON :

— *Epiblemma graphana* Treitschke, 1835 sera ajoutée à la faune des Pyrénées-Orientales pour la localité de Jujols (S. P. *leg.*) ;

— *Paramesia alhamana* (A. Schmidt, 1933) constitue une nouvelle espèce pour la faune de France, encore de Jujols, 7-VI-1996 (S. P. *leg.*). L'exemplaire original est conservé dans les collections de l'I.N.R.A. à Versailles. Cette *Paramesia* a été décrite des environs de Murcie, c'est à dire du sud-est de l'Espagne (A. Schmidt, 1933) et ne semble connue que de la localité du type ou, tout au plus, confinée à la péninsule ibérique (O. KARSHOLT et J. RAZOWSKI, 1996). Sa présence sur le versant nord des Pyrénées françaises ouvre donc un vaste champs de recherches biogéographiques.

### Pyralidae

La liste des Pyrales du département demeure aussi impubliée et s'allonge cependant d'année en année. Parmi les dernières découvertes, identifiées par G. BRUSSEUX, figurent des espèces qui relevaient jusqu'à présent des archives lépidoptérologiques plus que de l'actualité. Deux espèces, parmi d'autres, ont ainsi été redécouvertes lors de l'étude menée dans la Réserve naturelle du Mas Larriou, à Argelès-sur-Mer (S. P.) :

— *Bazaria ruscionella* que Ragonot décrivit de Perpignan en 1888 et qui ne semble pas avoir été revue en France depuis ;



— *Euzophera cinerosella* Zeller citée de Vernet-les-Bains par A. von CARADJA et P. CHRÉTIEN.

De même *Laodamia faecella* Zeller, prise à Vernet-les-Bains par R. HOMBERG et dans le massif du Canigou par P. CHRÉTIEN, a été retrouvée à Villefranche-de-Conflent et Amélie-les-Bains (Ch. T.).

Parmi les espèces nouvelles pour le département figurent *Pempeliella albariella* Zeller, prise à Sournia (S. P.) et enfin *Asalebria fumella* Eversmann qui n'avait pas encore été découverte en France. Deux mâles (gen. 3329 et 3330, G. BRUSSEUX) ont été récoltés à Coustouges, 800 m, le 26-V-1991 (Ch. T. *leg.*) et une femelle à Amélie-les-Bains, 250 m, le 11-VI-1997 (Ch. T. *leg.*). L'espèce est connue des zones humides d'Europe centrale et du nord de

<sup>1</sup> Dans le texte, les auteurs ne sont cités que par leurs initiales.

l'Europe (F. SLAMKA, 1995) ; sa présence dans les Pyrénées-Orientales apparaît donc particulièrement surprenante et incite à la recherche de données complémentaires.



*A. fumella*

### Geometridae

Une espèce nouvelle pour la faune de France, *Perizoma flavosparsata* Wagner (et non *flavospartata*, écrit par erreur) a été citée dans le dernier numéro de la présente revue (S. PESLIER, 1998).

La description de *Thera firmata tavoilloti* Mazel a conduit à réaffirmer la séparation spécifique de *Thera ulicata* et *T. firmata* (R. Mazel, 1998). En fait, ces découvertes succèdent à des « redécouvertes » non moins spectaculaires que les précédentes. *Idaea joannisiata* Homberg a été trouvée en deux ans (S. P.) dans quatre localités très différentes après une « éclipse » de 85 ans ! *Anthometra plumularia* Boisduval connaissait une situation à peu près inverse : anciennement citée de plusieurs stations (R. MAZEL et S. PESLIER, 1997), l'espèce demeurait curieusement absente de toutes les collections locales jusqu'à sa reprise récente en Cerdagne (Ch. T.).

Le genre *Cyclophora* ne laisse pas démêler ses espèces aisément sans passer par l'examen des genitalia. Ces derniers nous ont permis d'identifier *Cyclophora suppunctaria* Zeller (G. 418 ♂, R. M.) d'Amélie-les-Bains (Ch. T. leg.) et de Jujols (S. P. leg. ; G. 426 ♂, R. M.). Une femelle d'Argelès-sur-Mer (R. M.) a encore été rapportée à cette espèce. Les trois exemplaires ont été récoltés en avril-mai et jalonnent une aire de répartition beaucoup plus vaste que ne le laissait supposer la seule citation de Villefranche-de-Conflent due à J. Bourgogne.

La même démarche a confirmé la présence de *Cyclophora ruficiliaria* H.S., nouvelle pour la faune des Pyrénées-Orientales, dont l'identification avait été pratiquement réalisée (Ch. T.) à partir de sa forme *privataria* Bastelb., typiquement sans dessins ! Localités :

Laroque-des-Albères (G. 421 ♂, R. M. leg.) ; Jujols (G. 423 ♂, S. P. leg.) ; Amélie-les-Bains (G. 419 ♂, Ch. T. leg.). Finalement 9 ♀ et 4 ♂ dont un de la forme *privataria*, ont été récoltés dans cette même localité (Ch. T. leg.). Une femelle prise au col Palomère en 1982 (R. M.) a également été attribuée à *C. ruficiliaria* qui se montre ainsi bien implanté dans les Pyrénées-Orientales.

Signalons enfin qu'une espèce a été omise dans la cartographie des Pyrénées-Orientales : *Paradarisa consonaria* Hübner trouvée à Coustouges par G. LUTRAN, en mai.

### Noctuidae

Deux espèces se trouvent d'ores et déjà à ajouter à la liste arrêtée à la fin de l'année 1997 :

— *Ctenoplusia accentifera* Lefebvre ; Salses (S. P.). Cette espèce méditerranéenne se développe sur les Menthes et sa présence en bordure de l'étang de Salses paraît donc tout à fait normale. Elle accompagne ici une riche faune palludicole dans une station explorée seulement depuis quelques années.

— *Dasypolia templi* Thunberg ; Eyne (R. M.).



L'espèce n'était connue en France que du massif alpin et du département de la Manche, cependant sa découverte en Andorre (J. DANTART et col., 1989) rendait vraisemblable sa présence aux Pyrénées françaises. Il s'agit d'une espèce de grande taille qui ne peut passer inaperçue et dont la chenille se développe dans les grandes Ombellifères, telle la Berce (*Heracleum spondilium*) répandue dans tous les bas-fonds humides, les bords de rivière, etc. Deux hypothèses, parmi les plus vraisemblables, peuvent être retenues pour expliquer cette découverte tardive : ou l'espèce ne présente qu'un faible phototactisme ou elle se trouve étroitement localisée pour des raisons qui restent à préciser.

Espèces du genre *Euxoa*. Nombre de lépidoptéristes considèrent ce genre comme l'un des plus difficiles à maîtriser, d'autant que les genitalia n'offrent ici qu'un piètre recours. Faute de série de référence suffisante, il nous est encore impossible de séparer, avec certitude, *Euxoa tritici* d'*Euxoa eruta*. Les variations morphologiques et l'amplitude écologique, les biotopes s'étageant de 2 à 2000 m d'altitude, laissent toutefois supposer la présence des deux espèces dans les Pyrénées-Orientales.

*Euxoa vitta* Esper a été signalée initialement, dans les années 1980, des environs de Mont-Louis (G. LUTRAN et Ch. T. leg.). L'espèce a été retrouvée à Jujols (S. P.) et au col de Mantet (R. M.) où elle se montre relativement abondante en septembre. Elle paraît partout très proche de la sous-espèce *rondoui* Boursin.

### Conclusions

Dans un ordre d'insectes qui figure parmi les mieux connus de la faune paléarctique, il est remarquable de rencontrer chaque année un lot de surprises à l'échelle de la zoogéographie européenne. Il est probable que les massifs pyrénéens constituent des territoires privilégiés à cet égard limitant la progression des faunes méditerranéo-asiatiques dans un sens et atlanto-méditerranéennes dans l'autre, contenant les endémiques ibériques tout en conservant quelques relictés froides en altitude.

Une synthèse cartographique exprimant les observations effectuées de part et d'autre de la frontière franco-espagnole éclairerait certainement les relations biogéographiques complexes qui s'établissent ici.

### Bibliographie

- Chambon (J.-P.) et Mazel (R.)**, 1996. — *Cnephasia helvetica* Obraztsov ; un Lépidoptère Tortricidae nouveau pour la faune de France. *Nouvelle revue d'Entomologie*, (N.S.), **13** (4) : 351-352.
- Dantart (J.), Bellavista (J.) y Roche (P.)**, 1989. — Aproximacion a un catalogo de los macroheteroceros de Andorra (II) (Lepidoptera Macroheterocera). *Shilap*, *Revta. Lepid.*, **17** (66) : 187-195.
- Karsholt (O.) et Razowski (J.)**, 1996. — The Lepidoptera of Europe. A Distributional Checklist. Apollo Books. Stenstrup, 380p.
- Mazel (R.)**, 1998. — *Thera firmata tavoilloti* ssp. nova et *Thera firmata ulicata* (Rambur, 1834) bona species (Lepidoptera, Geometridae). *Linneana belgica*, **XVI** (6) : 253-258.
- Mazel (R.) et Peslier (S.)**, 1997. — Cartographie des Lépidoptères des Pyrénées-Orientales (Geometridae). Supplément à *R.A.R.E.*, **VI**, 115 p.
- Peslier (S.)**, 1998. — A propos de quelques Geometridae pyrénéens dont *Perizoma flavosparsata* (Wagner, 1926) espèce nouvelle pour la France (Lepidoptera, Geometridae), *R.A.R.E.*, **VII** (1) : 12-18.
- Slamka (F.)**, 1995. — Die Zünslerfalter (Pyraloidea) Mitteleuropas. TASR Bratislava, Slowakei, 112 p.

\* 6, rue des Cèdres F-66000 PERPIGNAN  
 \*\* 18, rue Lacaze-Duthiers F-66000 PERPIGNAN  
 \*\*\* 20, rue du Dr Bouix F-66000 AMÉLIE-LES-BAINS

## Rappel d'une formule pour ramollir rapidement les Coléoptères

Voici la composition de la formule qu'utilisait M. BARBER au U.S. National Muséum :

■	alcool 95°	265 parties
■	eau	245 parties
■	acétate d'éthyle	95 parties
■	benzol	35 parties

Agiter soigneusement le mélange pour produire une émulsion. Les Coléoptères plongés dans cette solution sont presque instantanément souples ; même les vieux exemplaires des collections peuvent être ainsi nettoyés et à nouveau préparés.

(Note : les proportions dérivent probablement d'unités de mesures américaines...)

Robert Guerroumi  
 1, avenue de Villeneuve F-66000 PERPIGNAN

## Les pièges à papillons nocturnes

par Robert MAZEL (\*)

Le dispositif proposé par le D<sup>r</sup> Charles TAVOILLOT dans le fascicule 1 de *R.A.R.E.* (1998) se révèle idéal pour une installation de jardin mais peut être moins pratique en voyage ou pour un transport long. Plusieurs modèles légers répondent à ces exigences et se regroupent en deux types ; « en tente » ou « en lampion ». Dans tous les cas, le principe demeure le même : une source de lumière attire les insectes dans une cage fonctionnant comme une nasse.

### I — Pièges « en tente »

La construction de référence est celle d'une tente de camping traditionnelle avec une armature et une toile.

#### 1 - Les armatures.

Pour ceux qui ne manifestent aucune aptitude au bricolage, il existe dans les magasins de jouets divers modèles de « petite maison », « fermette », etc construits comme une tente avec une armature de baguettes de bois qui s'assemblent à l'aide d'embouts plastiques. Il suffit de réduire au 1/8<sup>e</sup> en n'utilisant qu'un brin sur deux pour obtenir une excellente armature (fig. 1). Les brins peuvent encore être sciés à la longueur désirée mais, pour les pères et mères de famille, cette opération risque cependant de nécessiter des négociations difficiles...

— Construction personnelle. La base de l'armature doit être rigide pour assurer la tenue de l'ensemble. J'ai utilisé quatre raccords triples, orthogonaux, initialement destinés à la plomberie, dans lesquels j'ai collé 3 segments de tubes d'aluminium servant à emboîter les montants de bois ronds (fig. 1). (des raccords en plastique rigide existent également).

Les raccords supérieurs sont construits en tubes plastiques souple, de type durite pour automobile, de deux calibres différents et assemblés en croisillon de telle manière que le tube fin traverse perpendiculairement le tube plus gros (fig. 2). Les baguettes de bois s'emboîtent dans les segments de tuyaux dont la souplesse permet l'orientation dans la direction souhaitée.

De même, la baguette constituant le faîte du toit est passée en force, à ses deux extrémités au milieu d'un tube souple raccordant les montants latéraux du toit : on peut utiliser des baguettes de 6 et 8 mm de diamètre, ou 4 et 6 mm, et des tuyaux de diamètres internes correspondants. L'assemblage est tout aussi facile avec un diamètre unique mais les brins de longueurs différentes doivent être repérés à l'aide de couleurs distinctes pour ne pas tâtonner au montage. Il est préférable de choisir des dimensions telles que tous les brins de même calibre soient de même longueur, en confectionnant des raccords droits en tube d'aluminium (fig. 3).

— Variante pour esprit plus farfelu : un parallélépipède de polystyrène compact porte, inclus et orientés selon ses diagonales, des segments de tube d'aluminium dans lesquels s'emboîtent des tiges de bois. Celles-ci s'adaptent par leur extrémité libre à des bouts de tube plastique cousus aux angles de la toile d'habillage (fig. 4). Deux autres petites baguettes servent à porter la réglette électrique. Cet ensemble se met en place très facilement mais nécessite pour sa réalisation des notions de géométrie spatiale difficiles à maîtriser...

#### 2 - Les habillages.

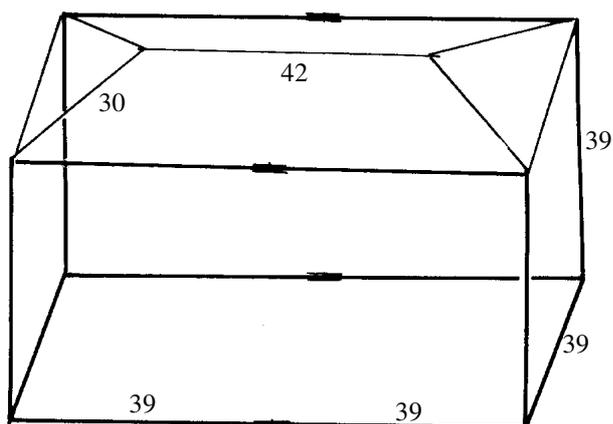
Le tulle noir, fragile mais très transparent, a ma préférence. Il peut être remplacé par un voilage de maille plus ou moins fine et robuste. Dans tous les cas, les teintes sombres permettent de voir plus facilement à l'intérieur du montage ; en revanche, un tissu solide et opaque constitue sans inconvénient un « tapis de sol » efficace.

Les ouvertures seront permises par le jeu de fermetures éclair, en matière plastique ou métalliques selon les dimensions de la cage et la robustesse des matériaux, certaines en deux parties détachables, parfois à deux curseurs. Quelque soit le dispositif d'ouverture prévu, celui-ci doit satisfaire trois exigences :

A/ Permettre sans effort l'habillage et le déshabillage de l'armature.

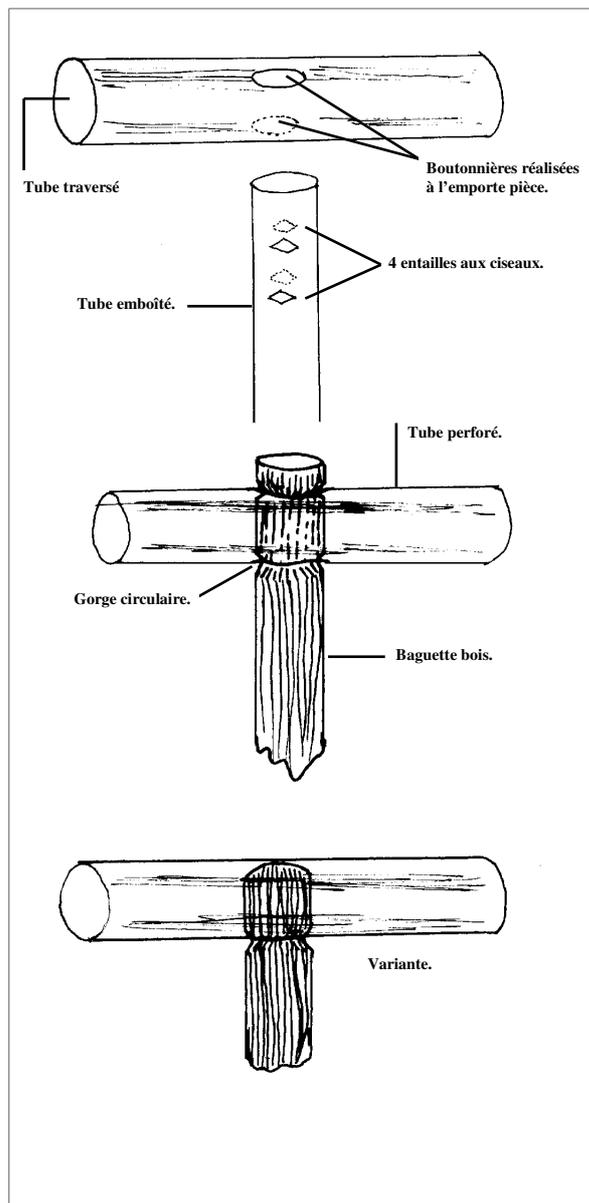


**Fig. 1 - Armature «du commerce» et éléments bricolés.**  
Montage construit :  
17 brins de 41 cm et 4 de 52 cm pour les diagonales du toit.



**Fig. 3 - Armature construite.**

Baguettes de diamètre 8 mm : 14 brins de 39 cm.  
Baguettes de 6 mm : 2 de 39 cm, 4 de 30 cm, 1 de 42 cm. Lors du démontage, le toit s'enfonce par simple pression.



**Fig. 2 - Raccords souples, triples ou quadruples.**



**Fig. 4**

- Charpente montée sur bloc central.

Bloc polystyrène : 16 x 7 x 7 cm.

8 baguettes de 48 cm (pour 40 cm libres).

2 brins de 32 cm.

B/ Permettre des accès indépendants en haut ou en bas du piège, à droite ou à gauche.

C/ Permettre de débarrasser totalement la cage des insectes qui y demeurent encore au moment du rangement. L'utilisation de fermetures à accrochage, de type Velcros, n'a pas donné satisfaction.

### 3 - Montage.

Couper, le moins possible au début (!), le ou les tissus et voilages choisis de manière à habiller totalement l'armature sans se préoccuper des ouvertures. Réaliser l'assemblage du montage à l'aide d'épingles à tête de verre, à la façon des couturiers, en prévoyant des coutures se chevauchant assez largement ou mieux, en ne coupant l'excédent de tissu qu'au fur et à mesure de l'assemblage.

Toujours à l'aide d'épingles, positionner les fermetures éclair aux emplacements prévus en les fixant fermées sur le tissu également fermé, non coupé (fig. 5 et 6).

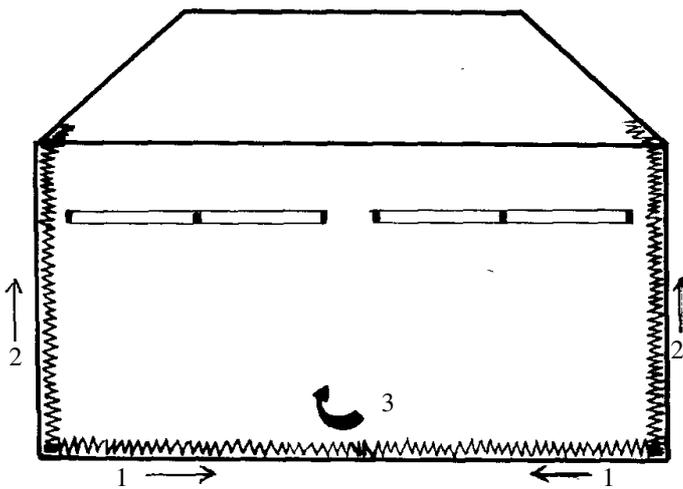


Fig. 5 - Système d'ouverture pour habillage de la figure 3.

- 1 - Fermetures éclair détachables.
- 2 - Fermetures non détachables.
- 3 - Panneau avant amovible.

La maquette ainsi terminée, vérifier la tension du tissu sur l'armature, sa bonne position, rattraper les biais éventuels... Quand l'ensemble donne satisfaction, il ne reste plus qu'à le coudre, en utilisant de préférence, et sans complexe, un fil blanc pour coudre un voilage noir (et réciproquement), solide sans excès mais doublé sur une très grosse aiguille. Nouer solidement les extrémités au début et à la fin de chaque aiguillée. Ne pas oublier que l'habillage doit toujours demeurer indépendant de la charpente.

Coudre les bords des fermetures éclair fermées puis placer le curseur avec précaution en position ouverte et inciser le tissu dans l'axe de la glissière. Recouper les bords du tissu qui pourrait se coincer dans le curseur. Il est possible, et parfois plus commode, de couper le tissu au fur et à mesure de la couture ou même avant pour les fermetures séparables. Au niveau des angles, où deux fermetures se rejoignent, bien repérer la partie qui doit être libérée... Arrêter les ouvertures et renforcer les points exposés aux déchirures à l'aide de ruban adhésif.

Ouvrir enfin toutes les issues prévues : il est alors possible de libérer le support interne en le faisant glisser hors de l'habillage ou en le déboîtant au niveau des raccords d'aluminium. Vérifier ainsi que l'ensemble est fonctionnel, c'est à dire correctement construit.

### 4 - Fentes d'entrée.

Deux dispositifs ont été réalisés.

Soit un ensemble rigide construit à l'aide de bandes d'aluminium perforé, matériau utilisé en isolant de plafond, décoration, etc., soit souple à base de rhodoïd (?) de clichés radiographiques. Dans tous les cas, deux bandes maintenues parallèles par de petits tasseaux de bois ou de polystyrène délimitent un espace par où les insectes entrent dans la cage. L'ensemble fait saillie de quelques centimètres à l'intérieur du piège de manière à limiter les sorties et la bande supérieure, plus large, déborde en auvent à l'extérieur (fig. 7).

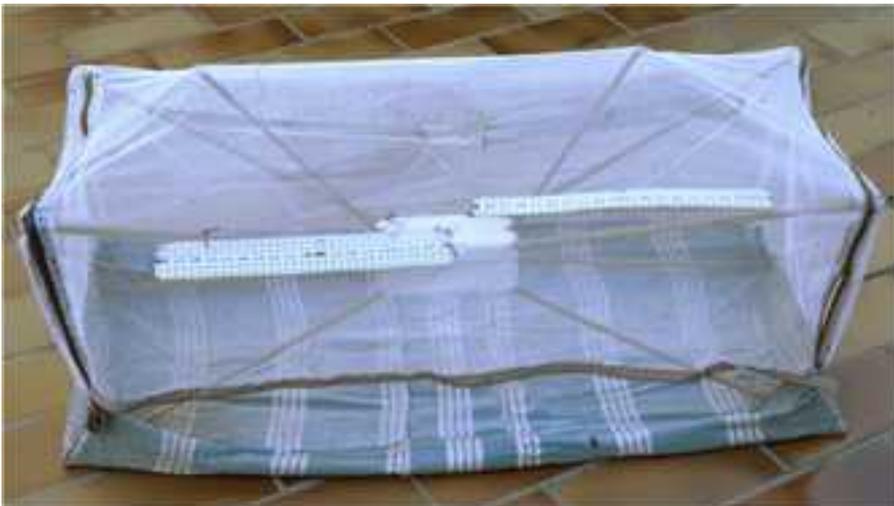


Fig. 6

- Habillage, fermeture et fentes d'entrée.



Fig. 7 - Détail d'une fente d'entrée.

Avec des matériaux rigides, il est préférable d'assembler les deux bandes au préalable puis d'insérer et coudre le tout dans une ouverture faite aux ciseaux à l'endroit choisi (fig. 8).

Bandes de rhodoïd : perforer comme indiqué sur le schéma 8 à l'aide d'un poinçon, puis coudre d'abord la bande inférieure et ensuite la bande large au-dessus. Intercaler et fixer de petits blocs de polystyrène pour maintenir l'écartement. Si l'ensemble ne se dispose pas spontanément avec l'orientation voulue, légèrement incliné vers le bas du côté extérieur, maintenir à la bonne position avec deux attaches de rappel ou reprendre la fixation aux extrémités.

#### 5 - Suspension du dispositif d'éclairage.

Se réalise soit à l'aide d'un simple crochet central pour un tube vertical, soit horizontalement aux deux extrémités de la réglette par un système crochet-anneau.

#### 6 - Rangement.

L'ensemble peut être rapidement démonté puis plié ou roulé mais il n'est pas nécessaire de déboîter les montants au niveau des attaches souples qui se plient aisément en donnant un peu de jeu aux baguettes (fig. 1).

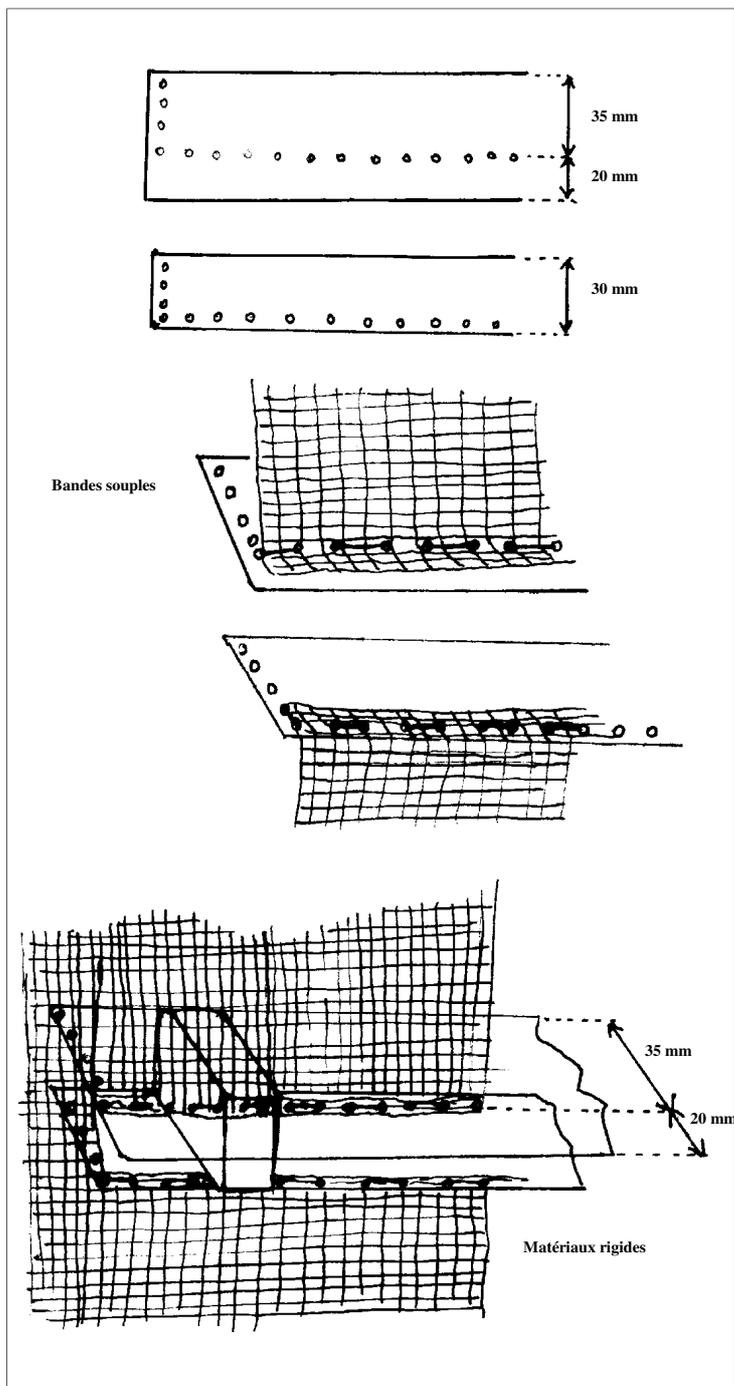


Fig. 8 - Mise en place des fentes d'entrée.

## II — Modèle intermédiaire.

En suivant la même démarche que ci-dessus, il est aisé de construire une cage parallélépipédique qui peut être posée sur le sol. Il n'est même pas nécessaire d'utiliser des raccords rigides, l'habillage maintient la forme de l'ensemble. La légèreté de la construction autorise alors de la suspendre ce qui nécessite de disposer quatre cordes fixées (cousues) selon les angles, dans la longueur, sans gêner les ouvertures ni les sas d'entrée. Nouer ensemble les brins pour les attacher aisément à une branche

en haut et à un buisson ou une pierre en dessous (fig. 9).

La séquence de construction peut être résumée comme suit pour des dimensions de 90 x 45 x 45 cm.



**Fig. 9** - Construction mixte en ordre de marche lors d'une expédition lointaine...

- 1 — Préparer 8 embouts triples et 4 raccords droits rigides (aluminium). Couper 16 baguettes de bois (hêtre et scie... à métaux) de 45 cm de long.
- 2 — Confectionner l'armature.
- 3 — Couper le voileage d'habillage largement, au moins 2 m x 1 m et deux carrés de 50 x 50 cm.
- 4 — Habiller la carcasse en assemblant le tissu légèrement tendu à l'aide d'épingles puis coudre à l'extérieur de la charpente qui sera emprisonnée sans être solidaire de l'habillage.

- 5 — Fixer les fermetures éclairs fermées toujours à l'aide d'épingles puis coudre et couper le voileage selon l'axe d'ouverture. Renforcer par couture ou à l'aide de tissu plastifié adhésif les points fragiles.
- 6 — Ouvrir, sortir le support interne puis le remettre en place.
- 7 — Placer les ficelles de suspension, de préférence en matière synthétique.
- 8 — Préparer les fentes d'entrée et les mettre en place (inciser le voileage au minimum).
- 9 — Prévoir l'attache du dispositif lumineux, qui peut n'être qu'une ficelle, et une protection contre la pluie.

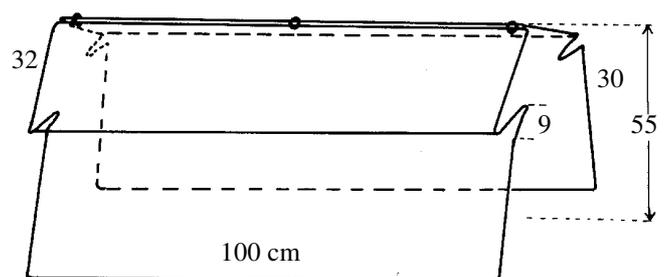
### III — Piège en tente sur armature de fil de fer fort (fig. 10).

Schématiquement, deux cadres rectangulaires sont réunis à l'aide de 3 ou 4 anneaux par un de leur grands côtés. En écartant les côtés opposés, libres, on forme une pyramide à base rectangulaire qui peut être habillée en cousant directement sur le fer.

Au préalable, on aura soin de profiler les petits côtés, à mi-hauteur environ, en forme de chicane rentrante qui sera aménagée dans le tissu sur toute la longueur et soutenue par un brin de fil de fer longitudinal (fig. 11). Les grillages plastifiés souples, de type moustiquaire, conviennent bien pour cet usage mais ils se cassent à la longue aux pliures.



**Fig. 10** - Pièges en tente sur fil de fer. (plié sur le sol, le modèle présenté sur la figure 12)



**Fig. 11** - Schéma de l'armature en fil de fer fort (cf. fig. 10).

L'arceau médian n'a pas été figuré.

L'écartement à la base, limité par l'entoilage, mesure 46

Au dessus de la chicane, remplacer la moustiquaire par un voilage de tulle ou autre, cousu d'un seul côté sur toute la longueur. Rabattre ce voile par dessus la charnière supérieure et le fixer à l'aide de pinces à linge, en face, à la partie supérieure de l'autre chicane. Adapter le voilage pour fermer le haut des petits côtés triangulaires.

L'ensemble se plie à plat comme un soufflet. Ce dispositif robuste se met en place très facilement, se cale éventuellement à l'aide de grosses pierres à l'intérieur, mais il demeure relativement encombrant. D'autres modèles plus sophistiqués sont cependant facilement réalisables avec toit pliant et stabilité assurée par arceaux amovibles (fig. 12).



**Fig. 12** - Piège sur fil de fer articulé permettant d'escamoter le toit et de plier l'ensemble à plat (cf. fig. 10).

#### IV — Pièges en lampion.

L'allure générale évoque le dispositif suspendu qualifié de modèle intermédiaire ci-dessus mais il n'y a pas d'armature en bois. Seuls deux cadres en fil de fer fort, l'un en haut, l'autre en bas supportent un voilage et quatre cordes directement cousues sur le fil de fer (fig. 13). Le fond peut être constitué d'une toile plus résistante. Le reste de la construction, système d'ouverture, entrées, suspension, etc, sont semblables à ceux décrits précédemment. Le tout se plie en accordéon totalement à plat sans se démonter (fig. 18).

L'esthétique et la recherche d'un moindre encombrement ont conduit à un modèle cylindrique qui pose le problème classique de l'intersection du cylindre par un plan plus ou



**Fig. 13** - Pièges suspendu en lampion cubique de 60 cm de côté. Deux fermetures verticales à double curseur permettent d'accéder indépendamment au haut ou au bas de la cage.

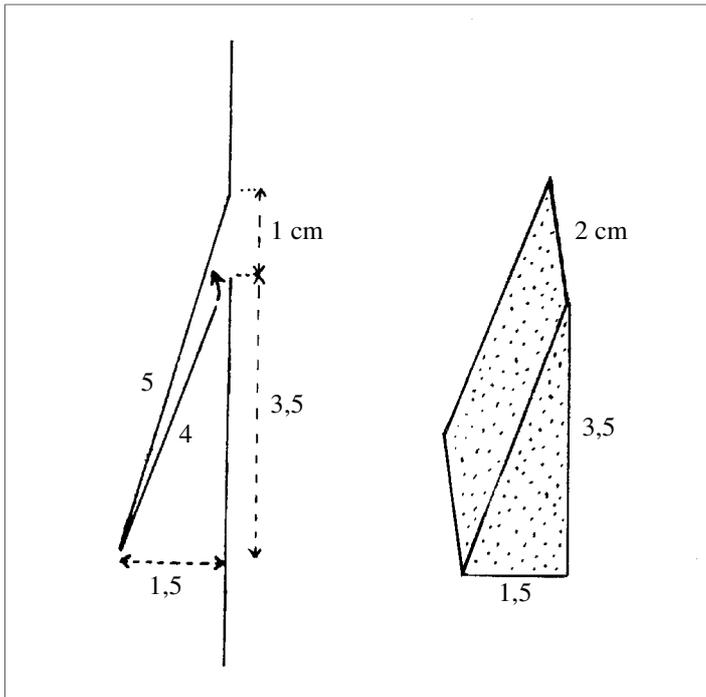
moins incliné de manière à définir la forme à donner aux chicanes d'entrée... (fig. 14). Une articulation aménagée selon un diamètre des deux cercles métalliques réduit sensiblement l'encombrement par pliage.



**Fig. 14**

«Lampion» cylindrique de 75 cm de haut et 50 cm de diamètre.

Accès par panneau amovible partiellement recouvrant. Ouvertures indépendantes de 25 à 30 cm pour l'entrée des Insectes.



**Fig. 15 - Pliage du tulle et aménagement de la chicane d'entrée à l'aide de gabarits en polystyrène.**

Couper au niveau de la flèche.

Réaliser ces aménagements sur le tissu libre avant de le fixer sur l'armature.

Parvenu à ce stade d'expérimentation, partant à vrai dire dans tous les sens, et surtout enrichi de nombreuses observations de terrain, j'ai pris conscience de l'inutilité de quantité de dispositifs : l'entrée des papillons s'effectue très bien par une simple fente qu'il suffit de prolonger, par pliage, un peu à l'intérieur du piège pour éviter les sorties ; les bandes rigides n'apportent rien de plus car les papillons écartent aisément le tulle pour entrer (fig. 15).

Les fermetures éclair verticales se trouvent avantageusement remplacées par simple superposition, sur environ 12 cm, des bords de deux voiles de nylon et l'on peut glisser les mains par ces fentes pour accéder à n'importe quel point de la cage. Le fond du « lampion » étant tenu par quatre ficelles rattachées au cercle supérieur, il suffit de coudre le tissu en haut et de le fixer en bas à l'aide de quelques pinces à linge. Il est ainsi extrêmement facile d'intervenir à l'intérieur et d'en vider totalement le contenu.

La section circulaire n'est pas déterminante et ne facilite d'ailleurs pas l'exploration intérieure ; il est plus avantageux de disposer de deux surfaces planes séparées par une faible épaisseur, ce qui oriente vers une section en rectangle curviligne ou en ovale aplati !

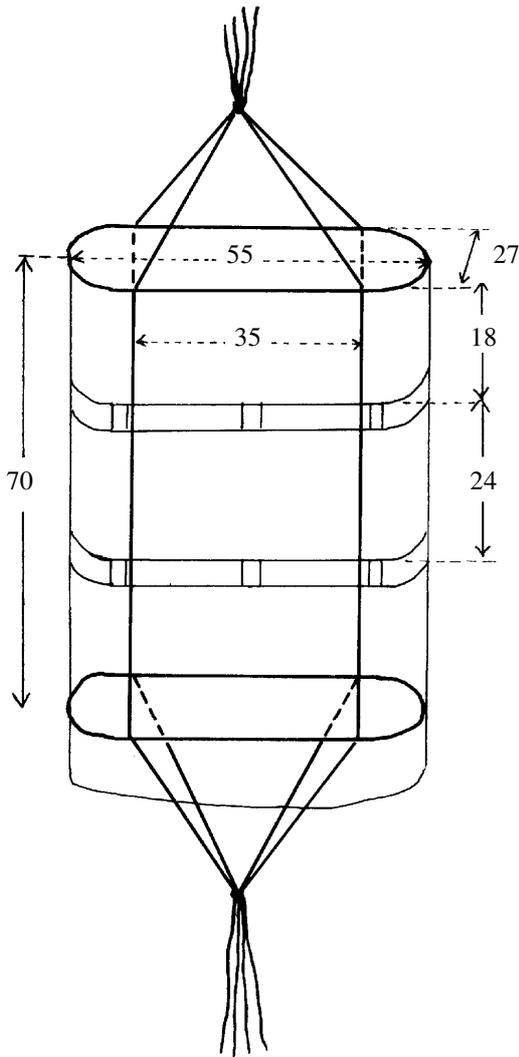
De plus, les nylons blancs paraissent très attractifs du fait qu'ils s'éclairent fortement en « lumière noire » mais les teintes sombres facilitent l'observation : un panneau blanc, derrière, peut parfaitement emboîter latéralement un panneau noir devant...

La synthèse conduit à la construction des figures 16 et 17.

Il est amusant de s'arrêter un instant sur l'évolution qui se dégage de l'ensemble des montages proposés : à partir d'un modèle extrinsèque, la tente, l'adaptation à une fonction spécifique s'est faite en conservant la forme, l'architecture, les ouvertures à glissière... Puis une adéquation de plus en plus fine aux impératifs et expériences de terrain a induit la réalisation d'un montage fonctionnel, affranchi de ses origines et caractérisé par sa logique propre. Le génie serait-il la faculté de concevoir d'emblée un tel produit ?



**Fig. 16 - Piège suspendu ovalaire, partiellement ouvert.**



**Fig. 17 - Dimensions du piège ovalaire.**

Compte-tenu de la couture, des replis en chicane et de la partie inférieure libre, 95 cm sont nécessaires pour obtenir une hauteur effective de 70 cm pour les deux panneaux de 85 cm de large.

Les chicanes n'ont pas été figurées sur la face arrière ; chacune s'ouvre sur 38 cm de long et, au delà, le repli du tissu est cousu à plat.

## V — Aménagements intérieurs.

### 1 — Source lumineuse.

J'utilise un tube de 8 Watts dans le proche ultra-violet, dit à « lumière noire », alimenté par une batterie en 12 Volts. Le support et dispositif d'allumage du tube peuvent provenir des « baladeuses » de garage dont il suffit de remplacer le tube « lumière blanche » de même ampérage. Laisser l'ensemble le plus ouvert et aéré possible. Les marchands d'accessoires et d'équipements pour caravanes, mobil home, etc, proposent des réglottes 8 Watts et 12 Volts de bonne qualité. Il est bon, ici aussi, de déshabiller, voire « désosser », le montage

d'origine. Adapter simultanément une feuille de plastique, dorsalement, contre la pluie et prévoir la suspension. (au passage : il existe aussi des réglottes et tubes 13 Watts en lumière blanche qui font merveille lors des chasses de nuit à la lumière actinique, pour nos yeux évidemment et non ceux des Lépidoptères).

Pour le dispositif automatique d'allumage-extinction par cellule photo-électrique, voir l'article de Charles Tavoillot. Il y a quelques années, des appareils d'allumage automatique des phares d'automobiles étaient vendus dans les magasins spécialisés... ils semblent malheureusement avoir disparu !

### 2 — Caches et abris.

Faire provision des incontournables cartons à oeufs et les découper en ensemble de 2 alvéoles, au maximum 4, pour tapisser généreusement le fond des cages, en vrac. Quelques heures plus tard ou le lendemain, une partie de « Mikado » improvisée permet d'explorer aisément toutes les cachettes en sortant un à un les cartons découpés.

### 3 — Protection contre la pluie.

Les clichés radiographiques font merveille ! Un rectangle incisé sur la moitié d'une de ses médianes se transforme en cône sur le fil de suspension des tubes en faisant légèrement chevaucher les bords coupés. Fixer à l'aide d'une bande adhésive préparée à la bonne longueur et laissée collée en attente, à plat sur le rhodoïd. La même protection peut-être placée sur le dessus des pièges suspendus. Pour les constructions en tente, il vaut mieux placer une feuille plastique assez réduite à l'intérieur de la cage pour éviter que les insectes ne se glissent entre elle et le toit. Cependant j'ai expérimenté une protection plus large, contre les orages de montagne, en tendant un double-toit transparent à l'aide de « sardines » et de petits tendeurs élastiques par dessus la cage au sol. Le matériel au sol est aisément protégé par de simples sacs étanches. L'humidité suffit à gonfler les montants de bois qui ne sortent plus de leur logement... Peintures ou vernis améliorent la chose mais il est bon de prévoir les emboîtements à frottement doux !

## VI — Exploitation.

La vocation de tous les dispositifs décrits ici est de retenir prisonniers des papillons, et d'autres Insectes, pendant quelques heures de manière à pouvoir les libérer après contrôle de leur identité et opérations comptables diverses.

C'est aussi l'occasion de photographier nombre d'individus vivants, inaccessibles autrement. Certes des prélèvements sont nécessaires, sélectifs dans le cadre d'études précises, plus éclectiques pour les identifications au gré des incompétences de chacun ou destinés à fournir des « exemplaires de référence » mais combien ? Mon propos n'est pas de verser dans la flagornerie écologique mais la raréfaction faunistique est une réalité à laquelle il paraît nécessaire d'ajuster les comportements même s'ils demeurent dérisoires par rapport à d'autres causes de destruction. On peut toujours épargner les femelles...

Pour certaines études, éthologiques en particulier, il est possible de coupler deux pièges, de préférence non à vue l'un de l'autre, à l'aide d'un dispositif tel qu'il coupe l'alimentation de l'un au moment où il établit celle de l'autre. Des programmeurs horaires mécaniques utilisés dans certains modèles de chaudières mixtes accomplissent cette fonction... (1).

Un tel dispositif doit permettre d'établir avec précision les périodes de vol de différentes espèces ou de chaque sexe à l'intérieur d'une même espèce.

Toutes les techniques rapportées ici ne s'appliquent qu'aux Lépidoptères nocturnes à phototactisme positif. Rien n'empêche cependant de remplacer le tube lumineux par une capsule de phéromones. Mieux, les combinaisons à un seul attracteur ou les deux ensemble pourraient permettre d'explorer la sensibilité de diverses espèces et conduire à des résultats inattendus. Je n'ai pas (encore) expérimenté dans ce domaine.

## VII — Conclusions.

Toutes les constructions qui ont été présentées sont fonctionnelles mais non équivalentes pour satisfaire tel ou tel besoin dans des circonstances données. Les choix, outre les goûts de chacun, peuvent aussi s'effectuer selon la qualité privilégiée, résistance, légèreté, encombrement, rapidité de mise en oeuvre, etc. Les emplacements et les types de faune étudiés doivent être également pris en compte...

L'expérience aidant, les techniques évolueront certainement et nombre d'astuces ou résultats mériteront d'être rapportés ici, faut-il écrire le mot fin ?



**Fig. 18 - Différents types de pliage.**

Le montage cylindrique se referme en demi-lune.

1 - Il peut ne pas être judicieux de se présenter à certaines frontières avec des appareils de ce type accompagnés de batteries autonomes et de matériel électrique varié...

## A propos de *Julodis onopordi sommeri* Wachanru (Coleoptera, Buprestidae)

par Robert GUERROUMI (\*)

Cette espèce fut découverte en 1878 dans le département du Var par l'abbé MULSANT à Saint Mandrier près de Toulon.

Dans une note extraite du 3<sup>ème</sup> Mémoire paru en 1892-1893, sur les moeurs et métamorphoses d'insectes par le capitaine XAMBEU, nous pouvons lire « d'après les renseignements communiqués par M. MAZEL d'Ollioules, l'adulte ferait son apparition de la mi-avril à la fin juin, d'abord sur un grand ciste à fleurs blanches, ensuite sur les feuilles tendres du *Quercus coccifera* en pleine floraison qu'il recherche d'avril à mai ».



D'après une légende connue peut-être de beaucoup d'entomologistes, la capture de ce bupreste en France, serait due à l'échouage dans la localité de Saint Mandrier, d'un bateau chargé de bois en provenance d'Algérie.

De ces bois restés sur la plage, il serait alors sorti des adultes qui se répandant dans la nature auraient donné naissance à des générations qui se seraient maintenues jusqu'à nos jours sur les collines surplombant la mer.

Dans son ouvrage, les Buprestes de France, L. SCHAEFFER signale avoir découvert plusieurs autres stations s'ajoutant à celle de Saint Mandrier. Cet auteur effectua des captures de 1930 à 1940. On peut penser que malgré le développement touristique de la région, *Julodis onopordi* a pu se maintenir sur la partie côtière restée sauvage où subsistent des Tamaris. La preuve est apportée par le fait que j'ai pu obtenir par échange 6 exemplaires capturés en 1980.

Il est évident que capturer des *Julodis* à Saint Mandrier aujourd'hui relève de l'inimaginable ; pourtant outre la petite série que j'ai obtenue j'ai pu voir un couple de *Julodis* vivants qu'avait reçus en 1980 A. BAUDON de Narbonne. Alors, qui sait, avec un peu de chance et beaucoup de persévérance, un entomologiste obstiné pourrait avoir quelques agréables surprises du côté du Var !

\* 1, avenue de Villeneuve F-66000 PERPIGNAN

## Un *Ropalopus insubricus* Germar tératologique dans le Mercantour (Coleoptera, Cerambycidae)

par Jean BIDAULT (\*)

Par manque de temps, un lot de Cerambycidae issu d'une chasse par piégeage avait été mis en attente d'être disposé en collection. Il s'agit d'une récolte du 26 juillet 1994 à la sortie inférieure des Gorges du Cians (Alpes-Maritimes), altitude 600 m environ.

Je viens de présenter sur paillette un *Ropalopus insubricus* Germar, 1824 possédant 3 antennes et je pense que cette anomalie mérite d'être signalée.



Le tubercule antennaire demeure classique tout comme la paire d'antennes dites « normales » comparée à celles d'autres individus de cette même espèce ; 11 articles parfaitement hiérarchisés. Cependant en observant l'insecte de dessus, on voit un troisième appendice antennaire prendre naissance à la sortie du scape, formant un V renversé et ne comprenant que 7 articles. L'ensemble de ces derniers est très court, de la taille de la moitié d'un article courant pour

*Ropalopus insubricus*, hormis le pédicelle qui présente une taille similaire à celui des autres antennes. Les six autres segments présents sont inégalement renflés, discontinus dans un alignement chaotique. Pour les 4 articles manquants, il est possible que ceux-ci soient tombés après la sortie de l'imago.



Je ne puis toutefois terminer sans faire référence à la description de M. Vittorio Aliquo dans le Bulletin n° 75 et 76, page 23, de Sciences Nat (1992) concernant un *Orinocarabus putzeysianus* Gehin capturé le 14 août 1986 à Saint-Martin-Vésubie (Alpes-Maritimes) ; ce Carabe possédait 7 pattes !

Quand on sait que le Parc du Mercantour fut particulièrement exposé aux radiations du nuage de Tchernobyl il y a matière à rester perplexe...

**Note :** l'accident de Tchernobyl s'est produit le 26 avril 1986. En forêt, la litière concentre la plus forte partie des retombées.

\* 33 bis, Avenue de Verdun F-30133 LES ANGLÉS

**M. Pierre BOVET**  
2, Chemin des Sablons  
DOMINO  
F - 17190 St Georges d'Oleron  
Tél. 05.46.76.52.73.

**Cède ou échange Papillons et Insectes du Pérou et de Thaïlande.**

Prix d'importation directe.

**M. POUGET André**

421, Rte de Bellegarde  
F - 74520 Valleiry

Recherche tous renseignements sur la manière de faire pondre la femelle de *Hautophila hirsuta*.

**M. Christian LEMOINE**  
10, Allée Bellevue  
Clere-sur-Layon  
F - 49560 Nueil-sur-Layon

Recherche pour collection et élevage  
Lépidoptères nocturnes d'Europe.

**M. Serge PESLIER**  
18, rue Lacaze-Duthiers  
F - 66000 Perpignan  
Tél. 04.68.56.47.87

Recherche et échange tous Lépidoptères  
européens, y compris micro-lépidoptères.

**Corse-Sardaigne** en mai-juin 1999  
ou  
Nord-est de la **Grèce** avril-mai 1999

**Robert GUERROUMI** recherche collègue pour voyage entomologique. Dispose 1 place dans camping-car ou Land Rover. 1, Av. de Villeneuve F - 66000 Perpignan Tél. 04.68.50.34.67



**Offre Insectes de Chine**

et bons Coléoptères du sud-ouest de la France.

Liste et documentation sur demande.

**Jean-Marc BOUSQUET**, "Chantelevent", rue des 4-Vents, Saint-Ferréol, F - 31250 Revel.



**Recherche Coléoptères Paussidae** tous pays déterminés ou non; lieu de récolte précis indispensable. Faire offre :

**Pierre DEGUERGUE**,  
14 bis, Chemin des Escoumeilles, F - 66820 Vernet-les-Bains.

Notre Collègue le **Dr Jean-Pierre Bastin 43, Avenue du Castel 1200 Bruxelles** a récupéré une ancienne collection dans la région niçoise. Malheureusement aucun des spécimens ne portait le nom du collecteur/collectionneur ! Pouvez-vous l'aider à retrouver ce nom ?

Quelques indications : le collectionneur serait l'inventeur du sigle de la marque d'auto *Hispano-Suiza*. Les familles héritières de sa succession portent les noms de GARDEL et LABRO. Les Coléoptères et Lépidoptères européens proviennent des Alpes-Maritimes et de Haute-Provence. Les Coléoptères et Lépidoptères exotiques proviennent notamment des pays suivants : Laos (1962) ; Malaisie (1974-79) ; Ceylan (1980) ; Formose (1960) ; Philippines (1974-78) ; Japon (1972-78) ; Australie (1976-77) ; Nouvelle-Guinée (1977) ; Afrique Occidentale et Centrale (1969-80) ; Madagascar, La Réunion (1973-79) ; Colombie, Brésil, Chili (1966-78).

## TOME VII (3) 1998

### SOMMAIRE

---

- **A.R.E.** Cartographie des Coléoptères Cerambycidae des Pyrénées-Orientales (première partie)..... 77
  - **R. Perich.** Entomologie et ulcère à l'estomac ..... 89
  - **S. Peslier.** Ennominae de la Réserve Naturelle de Jujols (Pyr.Or.) 2° partie (Lepidoptera - Geometridae)..... 90
  - **F. Ferrero.** *Opcilia uncinata* Redtenbacher, 1842, espèce nouvelle pour les Pyrénées (Coleoptera, Cerambycidae)..... 97
  - **R. Mazel, S. Peslier et Ch. Tavoillot.** Lépidoptères récemment découverts ou redécouverts dans les Pyrénées-Orientales dont *Paramesia alhamana* (Schmidt, 1933) et *Asalebria fumella* (Eversmann, 1844), espèces nouvelles pour la faune française (Lepidoptera, Tortricidae, Pyralidae, Geometridae et Noctuidae)..... 99
  - **R. Mazel.** Les pièges à papillons nocturnes..... 102
  - **R. Guerroumi.** A propos de *Julodis onopordi sommeri* Wachanru (Coleoptera, Buprestidae)..... 111
  - **J. Bidault.** Un *Ropalopus insubricus* Germar tératologique dans le Mercantour (Coleoptera, Cerambycidae)..... 112
  
  - **Petites annonces.** ..... en page III de couverture
-